

ORIGINE DE LA MOBILITE

La mobilité se caractérise par un pôle émetteur de déplacement (lieu où se concentrent les individus et marchandises susceptibles de se déplacer) et un pôle générateur de déplacement (lieu vers où se dirigent ces individus et marchandises) entre lesquelles un flux va se créer.

Cette partie se compose ainsi d'une présentation des différents pôles générateurs de déplacements et flux que l'on retrouve sur le territoire.

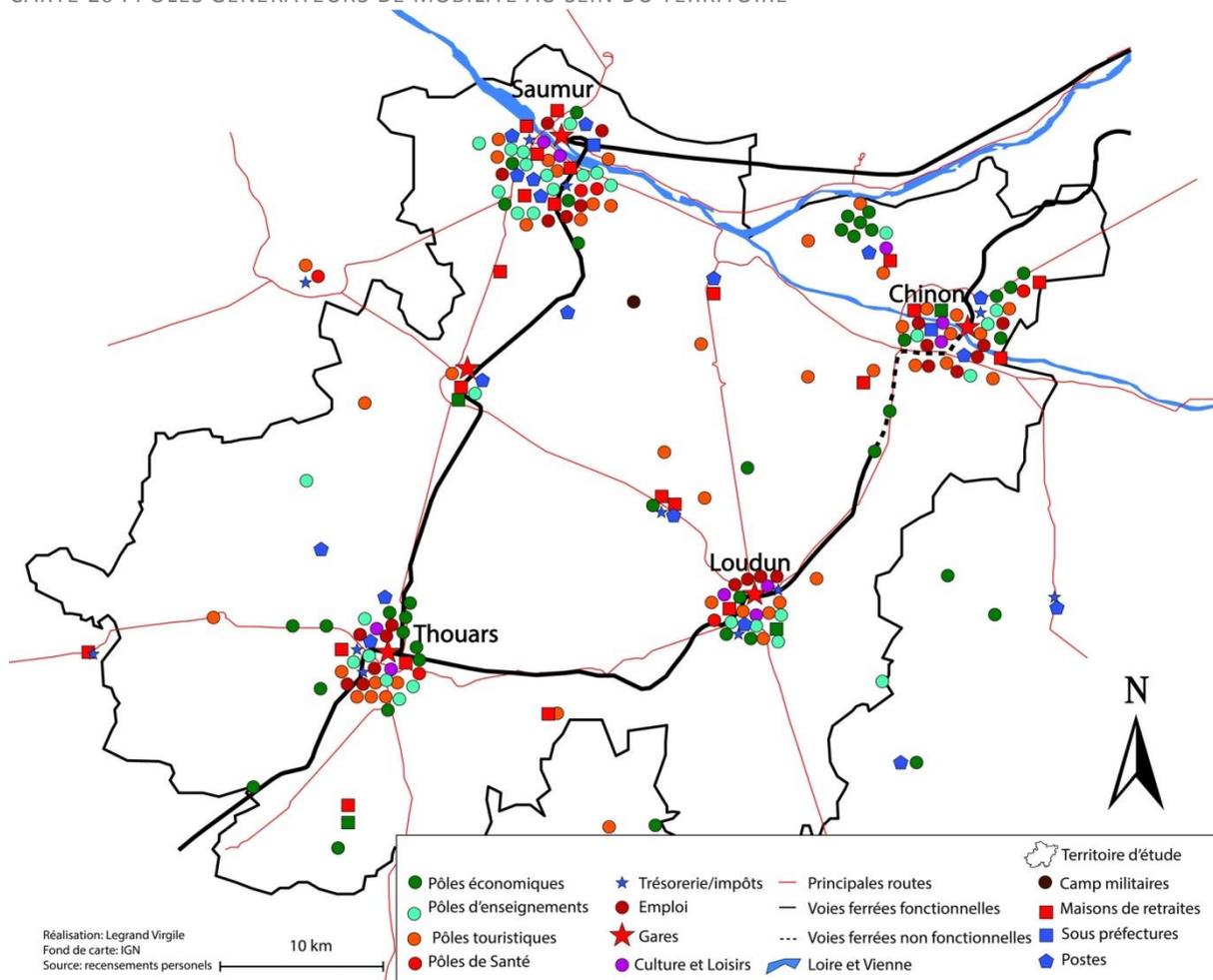
POLES GENERATEURS

Les pôles générateurs de mobilité sont regroupés sous différentes catégories :

- Les **pôles économiques** : rassemblant les commerces, les zones d'activités commerciales et zones industrielles. Ces pôles sont importants pour montrer le dynamisme d'un territoire et définissent ainsi les zones plus actives.
- Les **pôles d'enseignements** : rassemblant les collèges, les lycées, les pôles universitaires et les instituts spécialisés. Ces pôles définissent pour les scolaires les bassins générateurs de mobilité et sont d'une grande importance puisqu'ils génèrent des déplacements quotidiens.
- Les **pôles touristiques** : ils regroupent les offices du tourisme, les sites remarquables, les musées... Ces pôles génèrent d'une part des mobilités au sein du territoire pour les résidents du territoire mais aussi des mobilités venant de l'extérieur.
- Les **pôles de santé** : ils regroupent à la fois les maisons de retraites et les hôpitaux. Ceux-ci créent des flux réguliers au sein du territoire et sont nécessaires d'être étudiés pour comprendre les déplacements des différentes catégories de populations.
- Les **pôles administratifs** : ils regroupent les postes, les sous-préfectures, la trésorerie et les impôts. Ces pôles sont des lieux captant généralement une population large et desservant un territoire vaste.
- Les **pôles de culture et de loisirs** : ceux-ci prennent en compte les piscines, les médiathèques ainsi que les parcs de loisirs.
- Les **gares et axes de transports** sont des pôles à étudier également car ils facilitent les déplacements et montrent les relations pouvant exister entre les différents pôles.
- Les **camps militaires** sont également étudiés car ils présentent des effectifs importants.

La carte ci-dessous représente les différents pôles générateurs de mobilité au sein de notre territoire d'étude.

CARTE 20 : POLES GENERATEURS DE MOBILITE AU SEIN DU TERRITOIRE



Point méthodologie

Cette carte a été réalisée à partir d'un recensement effectué à partir de sites internet (pages jaunes...), afin de localiser les différents pôles. Ces pôles ont ensuite été localisés avec Illustrator et permettent de faire ressortir les zones les plus attractives du territoire.

À noter

On remarque dans un premier temps que les villes de Thouars, Chinon, Saumur et Loudun présentent de nombreux pôles générateurs de mobilité, ce sont donc les principaux lieux d'attraction de notre territoire.

On retrouve aussi dans une moindre mesure les communes d'Avoine, Montreuil-Bellay et les Trois-Moutiers qui présentent aussi divers services.

Du point de vue économique on peut observer que les villes de Loudun et de Chinon sont moins dynamiques que celles de Thouars. En effet la commune d'Avoine présente une forte activité économique ce qui peut expliquer la réduction de ces activités au niveau de Chinon.

Au niveau des pôles d'enseignement on constate que la ville de Saumur est beaucoup plus dynamique en comparaison du territoire. En effet, elle accueille un pôle de l'université d'Angers et, globalement,

bien plus de lycées et de collèges que dans les autres villes. Le territoire observé manque donc de lieux d'enseignement supérieur.

Pour les pôles touristiques on observe une répartition sur le territoire assez homogène, cependant les quatre villes principales restent plus attractives car elles présentent plus de sites touristiques.

Au niveau administratif hormis le long de l'axe Loire-Vienne on constate notamment une absence de pôles en dehors des villes et dans certaines zones il y a une absence de poste dans un rayon de 10 km.

Pour les services à l'emploi comme les pôles emplois, missions locales et maison de l'emploi, les habitants de ce territoire sont amenés à se déplacer dans les villes de Loudun, Chinon, Thouars et Saumur.

D'un point de vue médical, le territoire est assez bien desservi, on retrouve un hôpital dans chaque grande ville, et les maisons de retraites sont réparties sur l'ensemble du territoire de façon homogène.

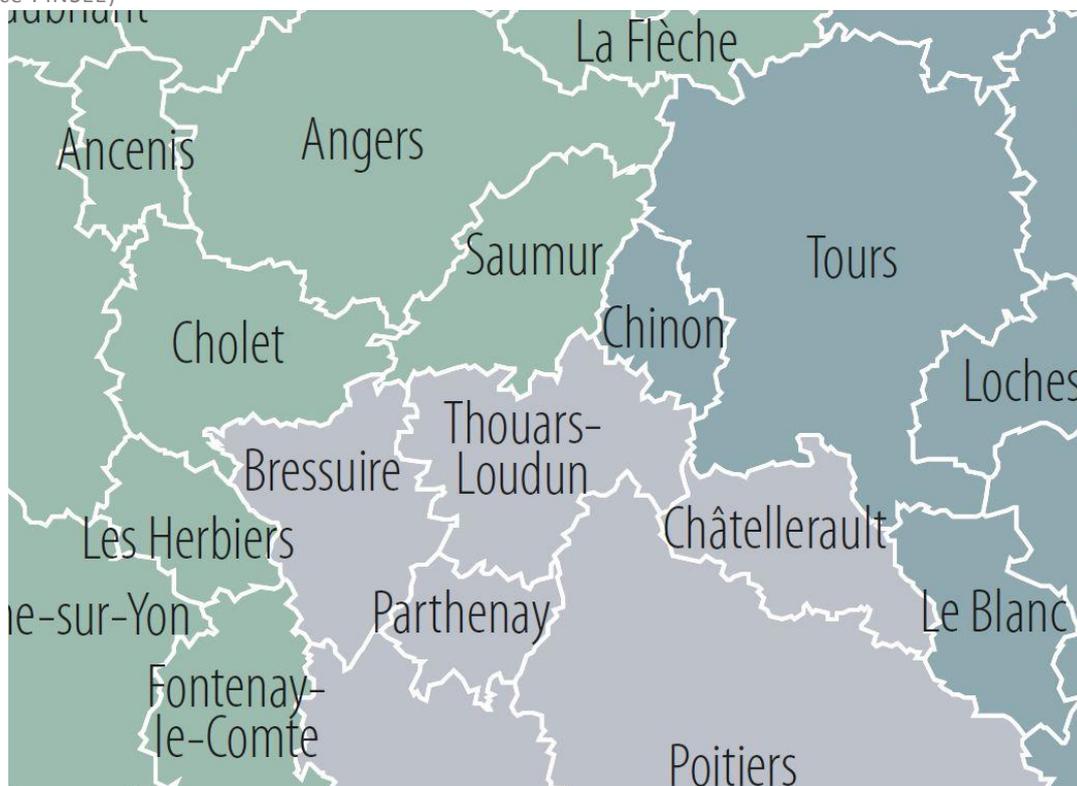
Synthèse

On remarque une forte rupture entre les villes centres, dotées de nombreux services et activités, et le triangle, généré par les axes Loudun-Thouars, Thouars-Montreuil-Bellay et Montreuil-Bellay-Loudun, qui est un espace très pauvre d'un point de vue pôles générateurs de mobilité.

Ainsi, le long de la voie de chemin de fer Thouars-Loudun-Chinon, on retrouve très peu de pôles générateurs de mobilité en dehors des activités économiques de Beuxes et la Roche-Clermault et du château d'Oiron. Cependant ces sites et les mobilités induites ne doivent pas être négligés afin de réfléchir à une politique de desserte.

FLUX DOMICILE-TRAVAIL

CARTE 21 : REPARTITION 2012 EN ZONE D'EMPLOI
(Source : INSEE)



Grâce à la carte ci-dessus nous avons une vision globale des zones d'emploi composant le territoire d'étude. Celles-ci auront bien entendu une place prépondérante dans l'orientation des flux domicile-travail de par leur définition :

UNE ZONE D'EMPLOI EST UN ESPACE GEOGRAPHIQUE A L'INTERIEUR DUQUEL LA PLUPART DES ACTIFS RESIDENT ET TRAVAILLENT, ET DANS LESQUELS LES ETABLISSEMENTS PEUVENT TROUVER L'ESSENTIEL DE LA MAIN D'ŒUVRE NECESSAIRE POUR OCCUPER LES EMPLOIS OFFERTS.⁴⁷

FLUX INTERNES AU TERRITOIRE D'ETUDE

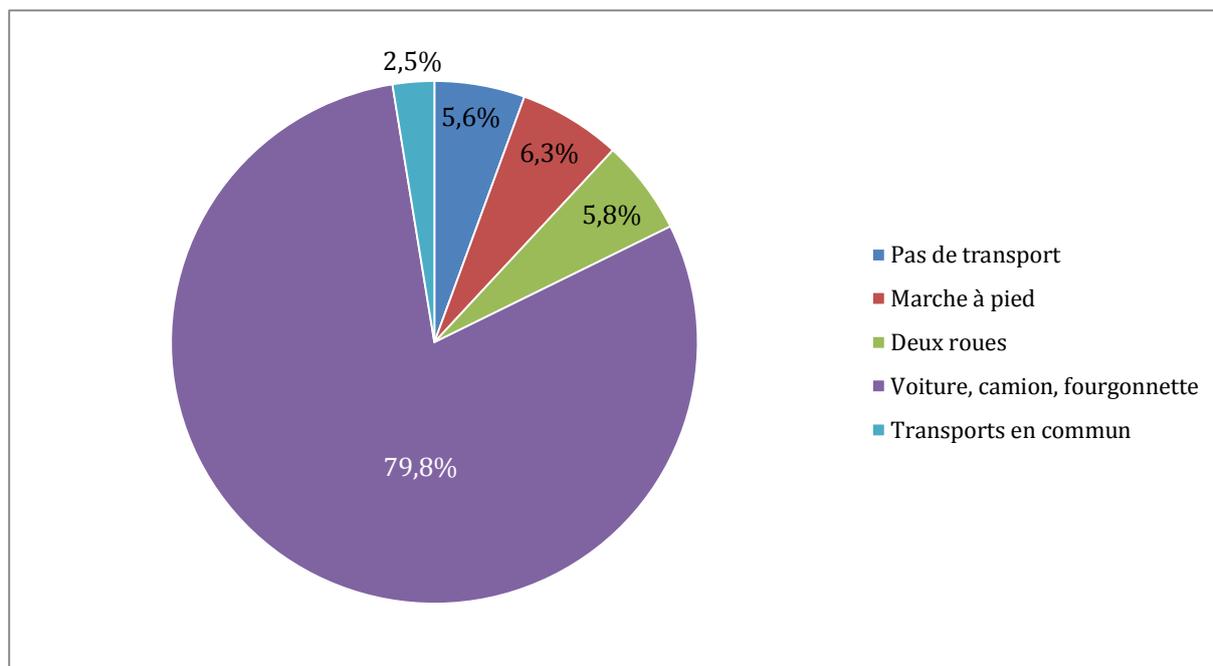
Comme vu précédemment dans le diagnostic socio-économique, la population de notre territoire travaille en dehors de sa commune de résidence pour 66 % des habitants, dans l'aire urbaine de Thouars, à 45 % pour l'aire urbaine de Loudun.

À noter

De plus, les mobilités domicile-travail sont considérées comme contraintes et représentent, au niveau national, 21 % des motifs de déplacements. Et, comme on peut le voir sur le diagramme ci-dessous, ces flux se font à près de 80 % avec un véhicule personnel sur notre territoire d'étude.

⁴⁷ <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/les-zones-demploi-2010>

GRAPHIQUE 56 : PARTS DES MODES DE TRANSPORT UTILISES PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE D'ETUDE POUR SE RENDRE A LEUR TRAVAIL
(Sources : INSEE – RP2009)



Nous avons donc à faire à une population assez mobile, contrainte de se déplacer et très dépendante de la voiture. Ceci peut être dû à plusieurs facteurs.

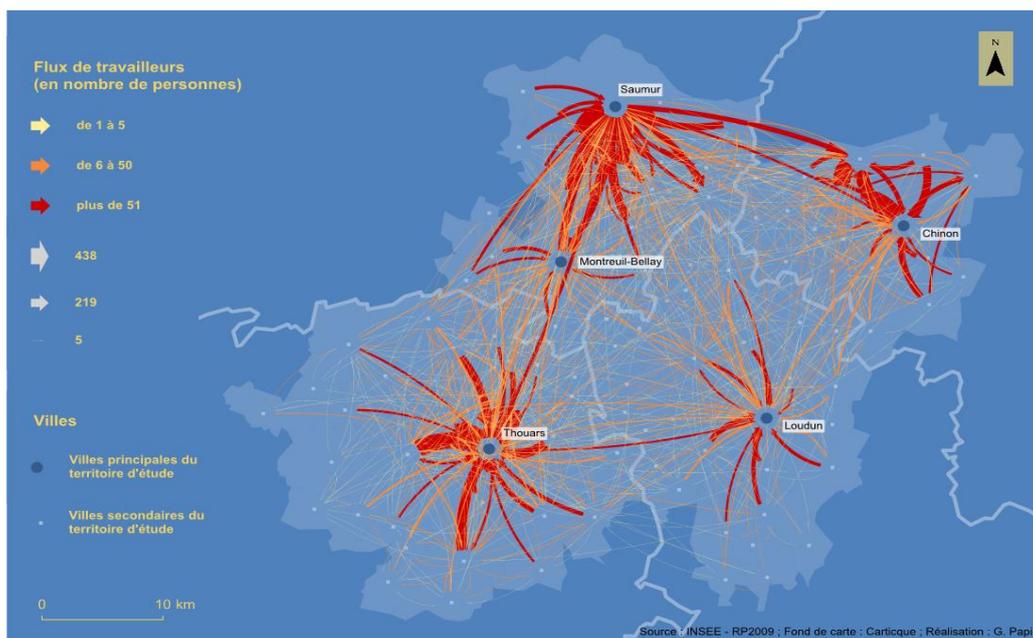
En effet, un facteur économique peut entrer en jeu, les terrains étant moins chers en périphérie, ou dans des villes moins attractives, ils permettent donc, soit d'avoir simplement un logement, soit d'avoir un logement de meilleure qualité à moindre prix. Les travailleurs, les familles en particulier, vont ainsi s'éloigner de leur lieu de travail.

Ou alors, comme nous sommes sur un territoire reconnu pour son cadre de vie très apprécié, la mobilité des gens va être choisie et non plus contrainte, pour pouvoir vivre à la campagne et travailler à la ville.

Mais, afin d'étudier réellement leur mobilité, nous devons connaître l'origine et la destination des travailleurs. C'est pourquoi nous avons réalisé les cartes de flux ci-après, basées sur le recensement de la population de 2009.

A ce propos, l'INSEE avertit que pour les flux inférieurs à 200 personnes, l'information est à prendre comme un ordre de grandeur et non comme une valeur.

CARTE 22 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL, INTERNES AU TERRITOIRE D'ETUDE



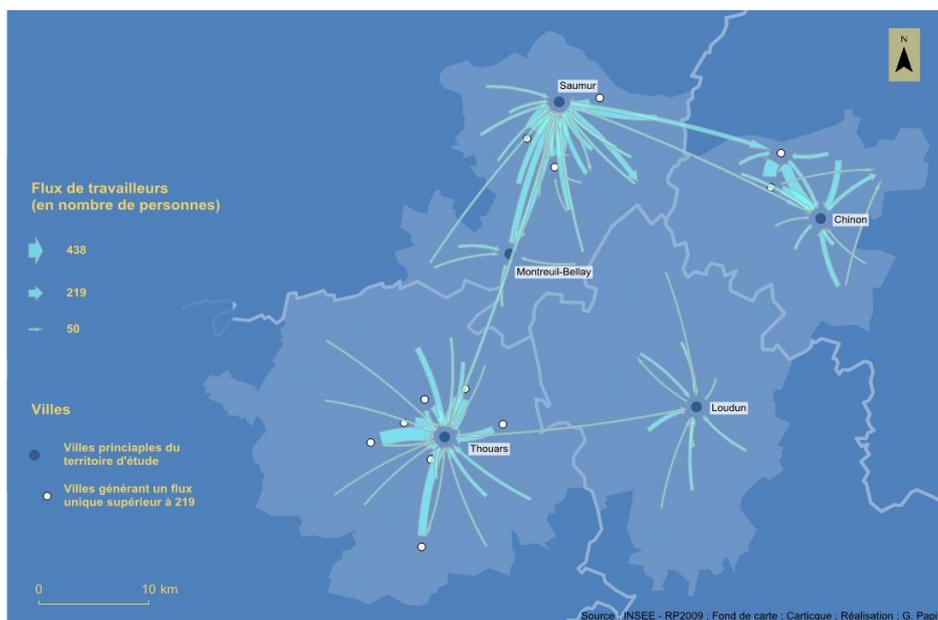
À noter

Sur cette première carte nous pouvons constater que nous avons affaire principalement à des flux caractéristiques de mobilités « banlieue – centre-ville ».

En effet, si l'on concentre notre attention sur les flux les plus importants (en rouge), on remarque que ceux-ci sont majoritairement orientés dans un sens périphérie-ville centre, et dessinent une nébuleuse autour des pôles d'emploi.

Les flux plus faibles (en jaune et orange) sont, quant à eux, un peu plus diffus, et rayonnent sur tout le territoire d'étude, de manière quelque peu anarchique.

CARTE 23 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL INTERNES AU TERRITOIRE D'ETUDE, SUPERIEURS A 50 PERSONNES



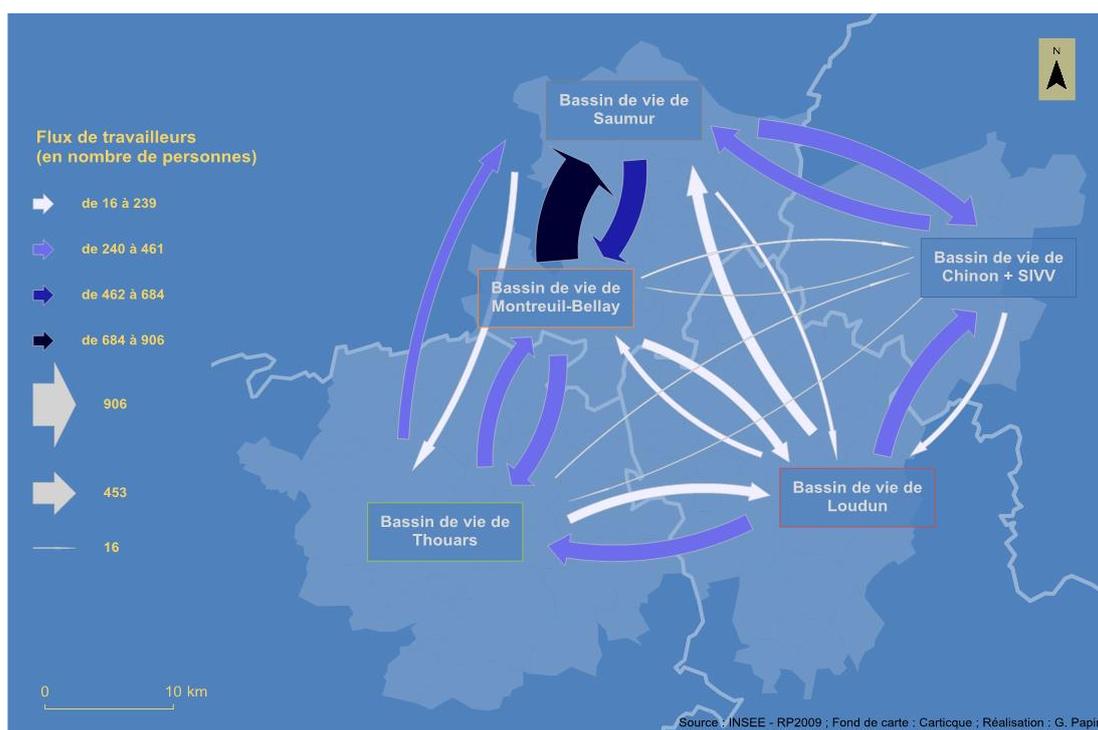
Aussi, on peut noter l'importance de nos 5 villes centres, mais également celle de la ville d'Avoine qui accueille le centre nucléaire de production d'électricité, drainant des flux très importants mais sur de courtes distances, et ceci dû certainement au plan d'astreinte des employés, décidé par la centrale.

À noter

On remarque qu'il existe quelques flux entre les 5 villes du territoire. Cependant ceux-ci restent largement minoritaires, bien que supérieurs à 50 personnes. De plus, les villes de Chinon et Thouars n'émettent pas de flux conséquents (supérieurs à 50 personnes) vers d'autres villes centres du territoire d'étude, et sont donc tournées vers l'extérieur, ou vers leur périphérie.

Origine	Destination	Valeur du flux (en personnes)
Montreuil-Bellay	Saumur	207
Saumur	Montreuil-Bellay	187
Saumur	Thouars	85
Saumur	Chinon	67
Loudun	Thouars	54

CARTE 24 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL INTER-BASSINS DE VIE



À noter

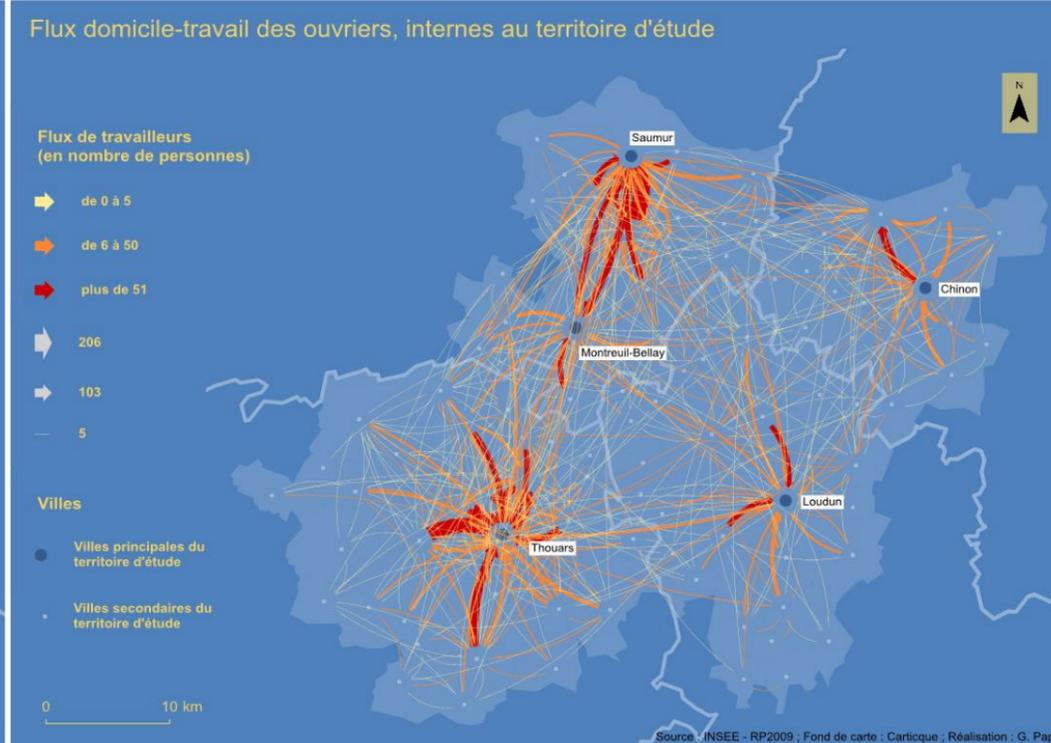
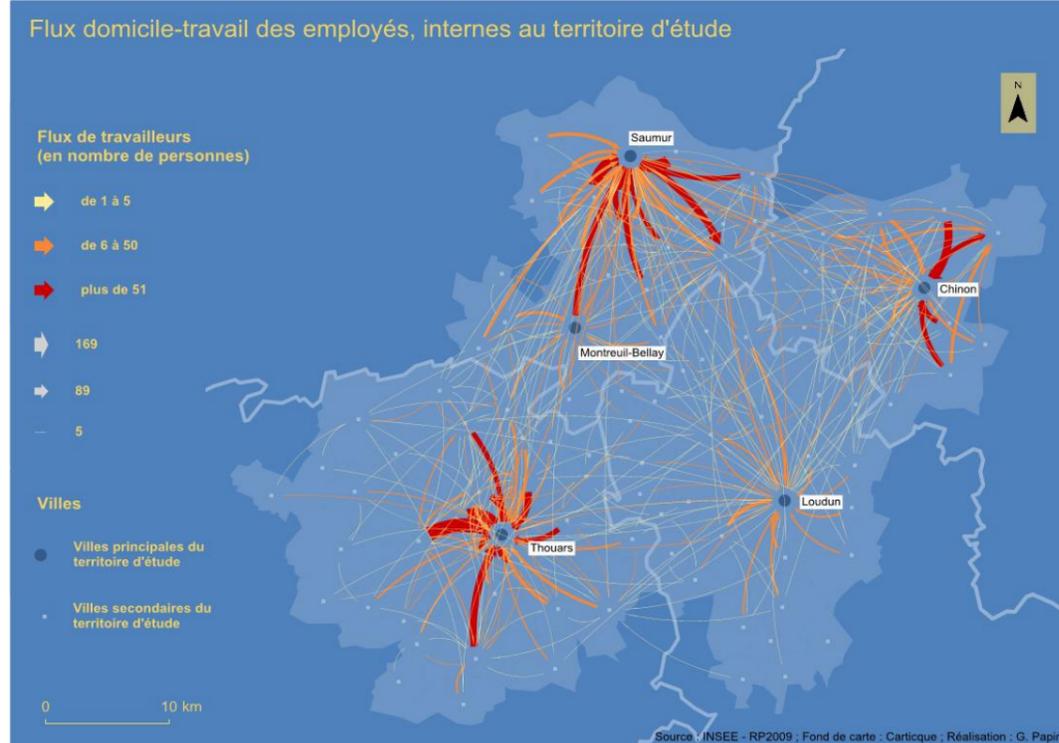
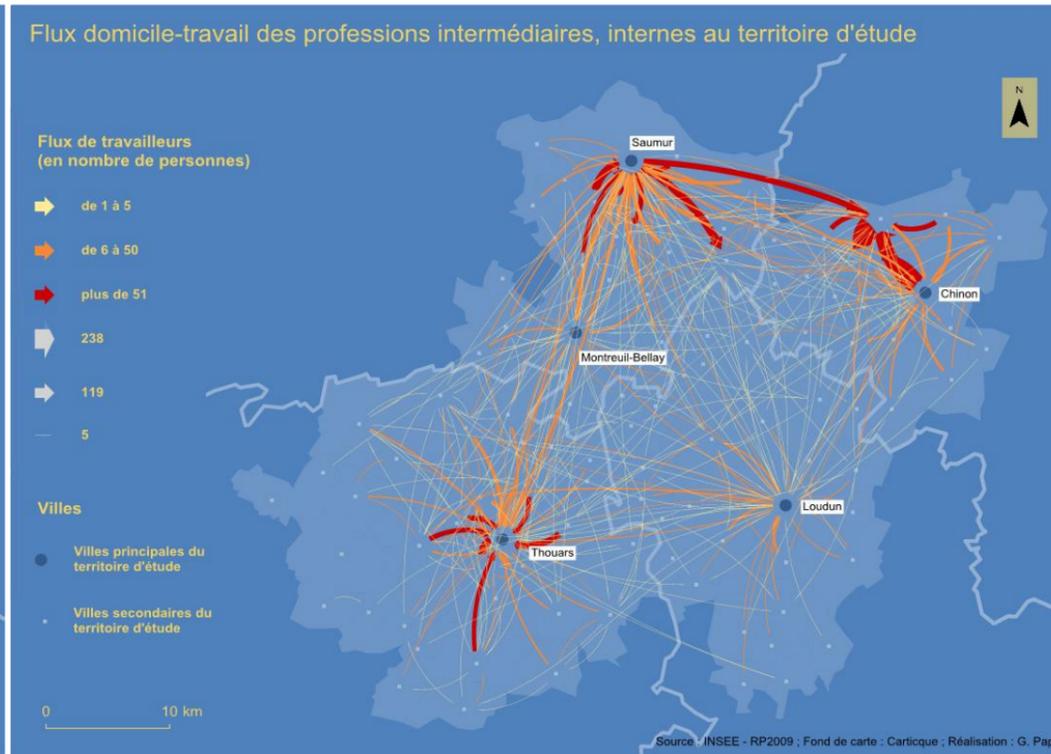
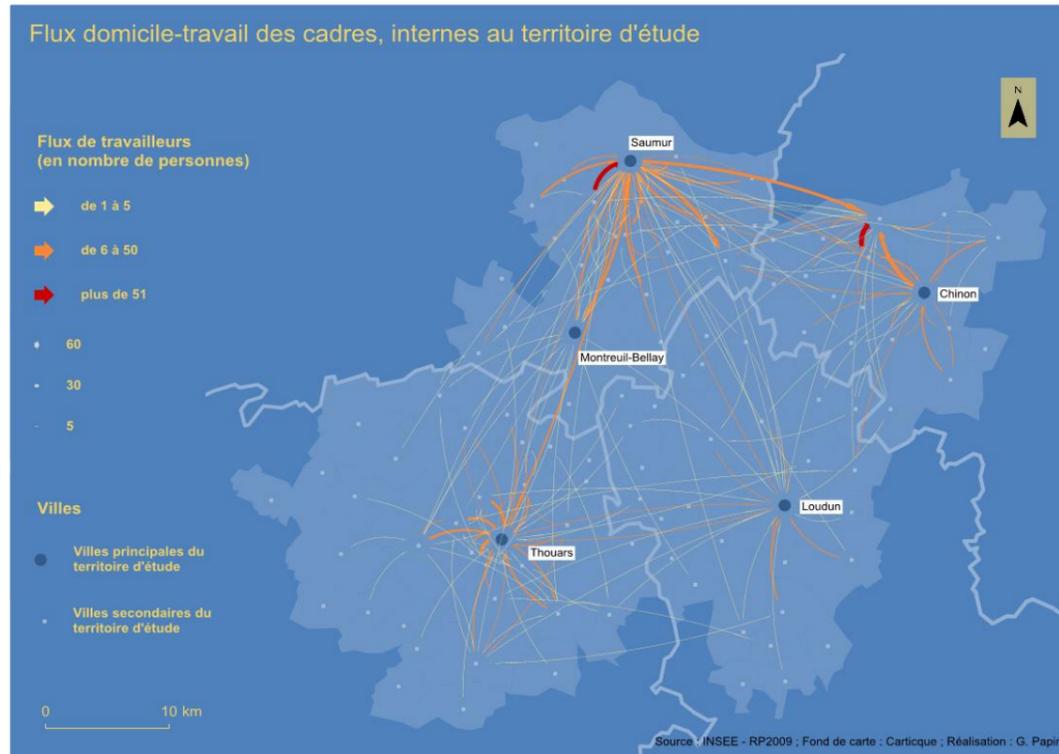
Si on s'intéresse maintenant aux flux inter-bassins de vie, on note sans grande surprise que les flux les plus importants se situent entre Saumur et Montreuil-Bellay.

En effet, ces deux villes appartiennent au même bassin d'emploi, et par définition, il est donc évident que les flux domicile-travail vont y être très importants.

De plus, cette carte nous apprend que le bassin de vie de Loudun est, après celui de Saumur, le bassin de vie qui entretient le plus de relations domicile-travail, en terme de diversité, avec les bassins de vie voisins, tout en ayant des valeurs relativement faibles.

En effet, seulement deux de ces flux sont supérieurs à 240 personnes (moins d'un quart de la valeur du flux entre Montreuil-Bellay et Saumur). Ceci peut s'expliquer simplement avec le fait que le bassin de vie de Loudun est le seul bassin de vie limitrophe à tous les autres.

CARTE 25 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL INTERNES AU TERRITOIRE D'ETUDE, COMPARAISON PAR CSP



On remarque grâce aux cartes ci-contre que la mobilité domicile-travail change en fonction des catégories socioprofessionnelles.

En effet, celle-ci est relativement concentrée sur des relations inter-villes principales pour les cadres et beaucoup plus diffuse pour les ouvriers.

On peut ainsi repérer le pôle d'activité tertiaire qu'est la ville de Saumur, ou encore le pôle administratif de la centrale nucléaire de Chinon.

Au niveau des professions intermédiaires, celles-ci se déplacent principalement dans les régions de Saumur, Thouars et Chinon. Cela ne veut bien entendu pas dire qu'il n'y en a pas sur Loudun, mais qu'elles y sont moins mobiles. De nouveau, on remarque que la centrale nucléaire recrute principalement dans cette catégorie-ci.

Concernant les ouvriers et les employés, leur mobilité est principalement concentrée autour de villes centres. On peut cependant noter que les flux Saumur-Montreuil-Bellay et Loudun-Thouars sont relativement importants.

Les catégories non représentées (artisans et agriculteurs) sont les catégories les moins mobiles, ce qui confirme le postulat avancé dans le diagnostic socio-économique qui précisait que dans ces professions l'on s'installe là où on travaille, et inversement.

Enfin, on remarque que Thouars et Loudun, fidèles à leur population ouvrière (cf. Diagnostic socio-économique), attirent leurs plus grands flux dans cette catégorie.

Pour conclure, on peut dire que la majeure partie des flux transverses sont réalisés par les cadres et les professions intermédiaires entre Saumur et Chinon, et Saumur et Thouars. Tandis que les catégories ouvrières et employées se contentent de navette entre la périphérie et la ville centre d'emploi.

Enfin, nous ne pouvons pas nier qu'il existe un maillage important en nombre de flux, entre toutes les communes du territoire, mais celui-ci reste relativement mince en valeurs distinctes.

FLUX SORTANT DU TERRITOIRE D'ETUDE

Comme dit précédemment, nous sommes sur un territoire où la qualité de vie, et le prix de l'immobilier relativement faible sont reconnus. Ceci incite donc des mobilités sortantes du territoire, sur de plus ou moins grandes distances, car les personnes vont s'installer là où est leur famille, ou « à la campagne ».

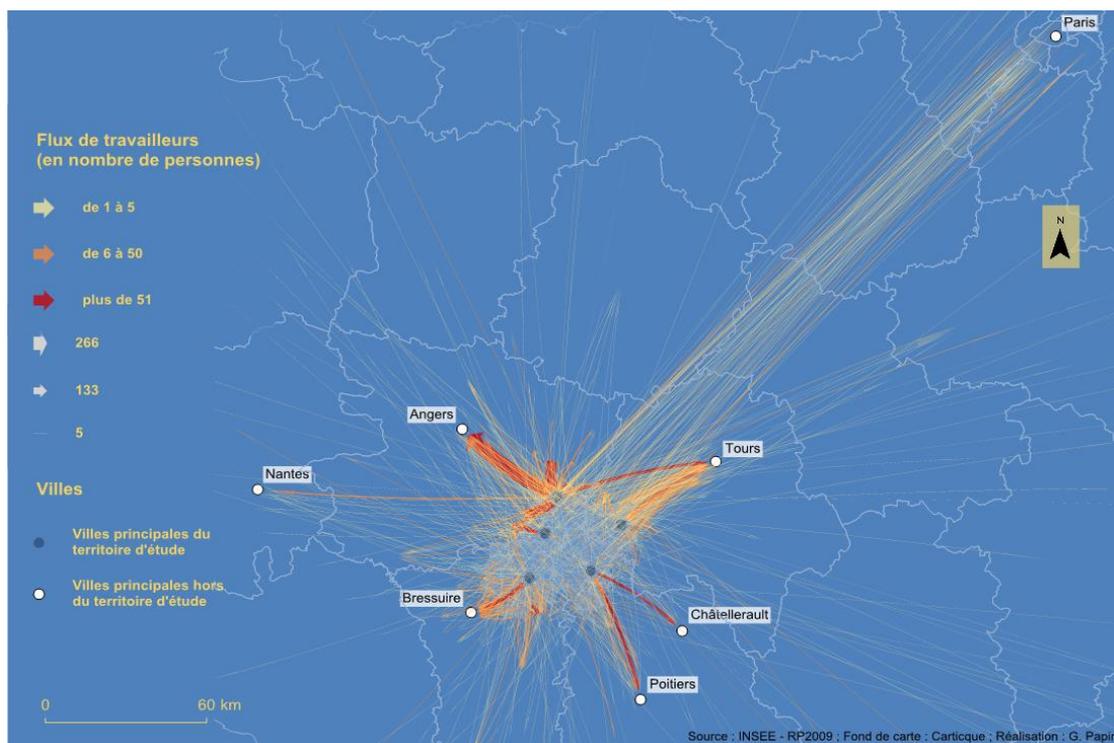
C'est pourquoi notre attention s'est porté ensuite sur les flux domicile-travail sortant du territoire.

A la lecture de la carte ci-dessous, nous retrouvons la fameuse mobilité du bassin de vie de Chinon vers Tours, celle de Saumur vers Angers ou encore celle de Loudun vers Poitiers et Châtelleraut.

Le bassin de vie de Thouars semble cependant ne pas générer de flux importants vers l'extérieur, hormis vers Bressuire.

Chaque bassin de vie, et cela semble naturel, migre vers les villes importantes les plus proches, mais également vers la capitale où nous voyons un faisceau de flux émergeant principalement des bassins de vie de Saumur et de Chinon, qui s'y rend. Ceci s'explique certainement par la ligne Chinon-Tours ou la ligne Saumur-Tours, qui permettent un accès direct à la ligne TGV Tours-Paris, rendant ainsi aisé et rapide l'accès des travailleurs en région parisienne. Tandis que les bassins de vie du sud s'arrêtent à des villes relativement plus proches (Poitiers, Bressuire, Châtelleraut).

CARTE 26 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL, SORTANT DU TERRITOIRE D'ETUDE



CARTE 27 : FLUX DOMICILE-TRAVAIL SUPERIEURS A 50 PERSONNES, SORTANT DU TERRITOIRE D'ETUDE



À noter

Cette orientation par bassin de vie est encore plus flagrante quand on regarde la carte ci-dessus, où l'on voit nettement que chaque ville principale s'oriente vers son département d'appartenance.

Ceci peut s'expliquer de deux manières, soit par un non-souhait des habitants à aller travailler en dehors de leur département (frontière psychologique). Mais l'on peut en douter quand on regarde les flux internes au territoire d'étude, et où l'on voit que les travailleurs traversent volontiers les frontières départementales pour se rendre à Thouars de Loudun, ou à Avoine de Saumur.

Soit par un manque d'infrastructure de transport. En effet, si l'on compare Saumur à Loudun, ces deux villes sont quasiment équidistantes de Tours, hors on remarque qu'il existe un flux supérieur à 50 personnes entre Saumur et Tours, autant qu'il existe une desserte ferroviaire, tandis qu'entre Loudun et Tours, ce flux n'existe pas, peut-être pour la raison d'absence d'une desserte de transport en commun inter-régional efficace.

À noter

Pour conclure, cette sectorisation des flux de travail sortants est une équation à plusieurs inconnues. En effet, les critères distances-temps n'expliquent pas à eux seuls le phénomène, tout comme la présence ou l'absence de desserte de transports en commun, ou les frontières psychologiques de traverser un fleuve (la Vienne ou la Loire), ou des frontières départementales.

DEMANDEURS D'EMPLOI

À noter

La problématique des flux domicile-travail est que leur étude ignore ceux qui n'ont pas d'emploi, comme les personnes retraités, mais également les demandeurs d'emploi.

Or, certains de ces derniers sont dans une situation précaire. En effet, ils n'ont pas les moyens, du fait de leurs revenus faibles ou inexistants, d'investir dans une voiture, ou tout autre véhicule personnel. Il s'agit donc là d'une population qui est la première touchée par le manque d'infrastructures de transports en commun, soit, pour aller à la recherche d'un emploi, soit pour pouvoir, s'ils trouvent un emploi, aller travailler.

Pour cette problématique de mobilité, nous nous tournons naturellement vers Loudun qui ne dispose ni d'offre de transport pertinente et conséquente, ni d'offre de travail satisfaisante pour les populations qualifiées, ou durable pour les populations non-qualifiées, qui feraient le choix de rester sur le territoire, ou qui subiraient le manque d'ambition pour changer de territoire. En effet, comme on peut le lire dans l'étude du CRIJ Poitou-Charentes, le territoire ne pousse pas à rester pour travailler du fait de la saisonnalité des emplois, et de leur manque de qualifications.

"L'ATTRACTIVITE N'EST EVIDEMMENT PAS LE POINT FORT DU TERRITOIRE COMME EN TEMOIGNE L'ACTIVITE ECONOMIQUE FAIBLEMENT MOTRICE, AVEC UNE OFFRE MAJORITAIREMENT POURVOYEUSE D'EMPLOIS PEU QUALIFIES ET A LA PENIBILITE ELEVEE, QUE CE SOIT DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL OU EN MILIEU AGRICOLE SAISONNIER."⁴⁸

⁴⁸ *Diagnostic partagé des besoins d'information des jeunes sur le territoire du Loudunais*, CRIJ Poitou-Charentes, JF. Bernoux

À noter

Donc, si l'on ne correspond pas à l'offre d'emploi du territoire, il reste deux solutions, le trouver ailleurs et faire la navette, ou alors déménager, par manque de moyen de transport.

Ainsi, même si ce déménagement peut être envisagé d'une façon bénéfique, car plus l'on se rapproche de son lieu de travail moins l'on subit de la fatigue à se déplacer, et moins cela nous coûte financièrement, si les prix à proximité du lieu d'emploi sont prohibitifs, les personnes ne pourront que se reporter sur la première solution, moins chère au quotidien.

Il existe un autre problème, moins visible, et qui ne transparaît que lors d'un entretien avec un expert du secteur de l'emploi du territoire, comme le directeur de Pôle Emploi Chinon, M. Ducrocq.

À noter

Ainsi, beaucoup de demandeurs d'emploi subissent la frontière psychologique et administrative du département.

En effet, quand, au quotidien, il rencontre des demandeurs d'emploi du Chinonais, ceux-ci ne se voient pas changer de département, traverser la Vienne pour aller travailler sur Loudun, tandis qu'aller travailler à Richelieu, qui se situe à la même distance de Chinon, est beaucoup plus envisageable.

Enfin, il est de plus en plus confronté à des ménages n'ayant qu'une seule voiture, déjà utilisée par l'une des deux personnes du ménage, et le plus souvent il s'agit du mari, la conjointe devant trouver d'autres solutions.

Si l'on compare les métiers en tension du Chinonais, et qu'on les compare à ceux de Loudun & Thouars (même bassin d'emploi), on remarque qu'ils sont relativement identiques, basés sur les métiers saisonniers agricoles, et dans le domaine de la restauration.⁴⁹

À noter

Subséquentement, il n'existe pas vraiment de complémentarité entre ces trois territoires, ayant tous les mêmes métiers en tension et la même problématique de saisonnalité de l'emploi.

SYNTHESE

SYNTHESE

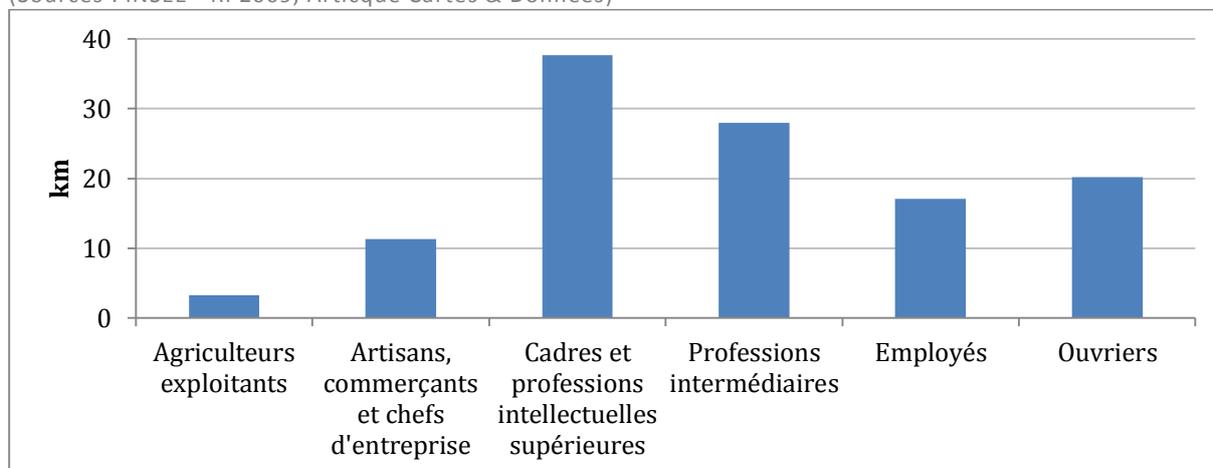
Nous avons donc à faire à une population d'actifs relativement mobiles, se dirigeant vers des pôles d'emploi de grandes villes (Poitiers, Tours, Angers), ou des villes centre du territoire d'étude. La grande partie de ces mobilités sont des relations périphérie – ville-centre, sans avoir des grands flux entre les différentes villes du territoire comparativement aux flux sortants.

De plus, on peut noter que les flux changent en fonction de la catégorie socio-professionnelle. En effet, des professions comme les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ainsi que les agriculteurs exploitants se déplacent très peu, tandis que des

⁴⁹ http://www.pole-emploi.fr/file/mmelement/pj/7a/5d/fc/41/fiche_bassin_chatellerault97876.pdf

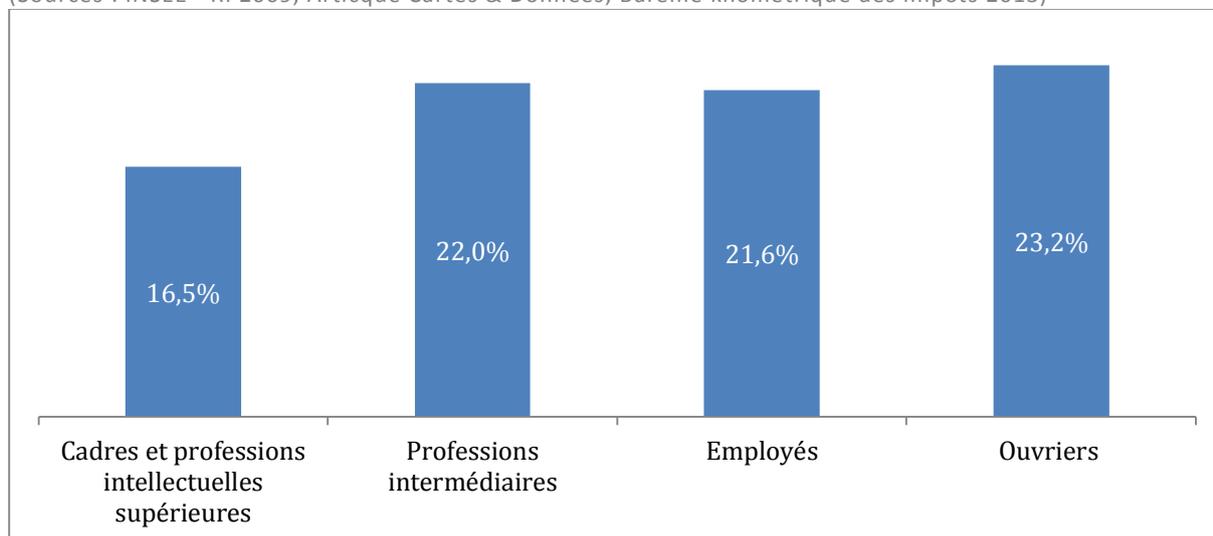
professions de type cadres ou professions intermédiaires sont plus enclin à se déplacer (cf. Graphe ci-dessous).

GRAPHIQUE 57 : DISTANCE MOYENNE DOMICILE-TRAVAIL, A VOL D'OISEAU PARCOURUE PAR CSP (Sources : INSEE - RP2009, Articque Cartes & Données)



Cependant, quand l'on compare la part du coût dans de ce type de déplacement, réalisé en voiture, par CSP, on remarque que la part est beaucoup plus faible chez les cadres que chez les ouvriers. En effet, même si ces-derniers parcourent moins de kilomètres, leur mobilité leur coûte beaucoup plus cher au vu de leur faible revenu. Ainsi, on mesure immédiatement la précarité dans laquelle se situe ce type de population à cause de leur dépendance à la voiture.

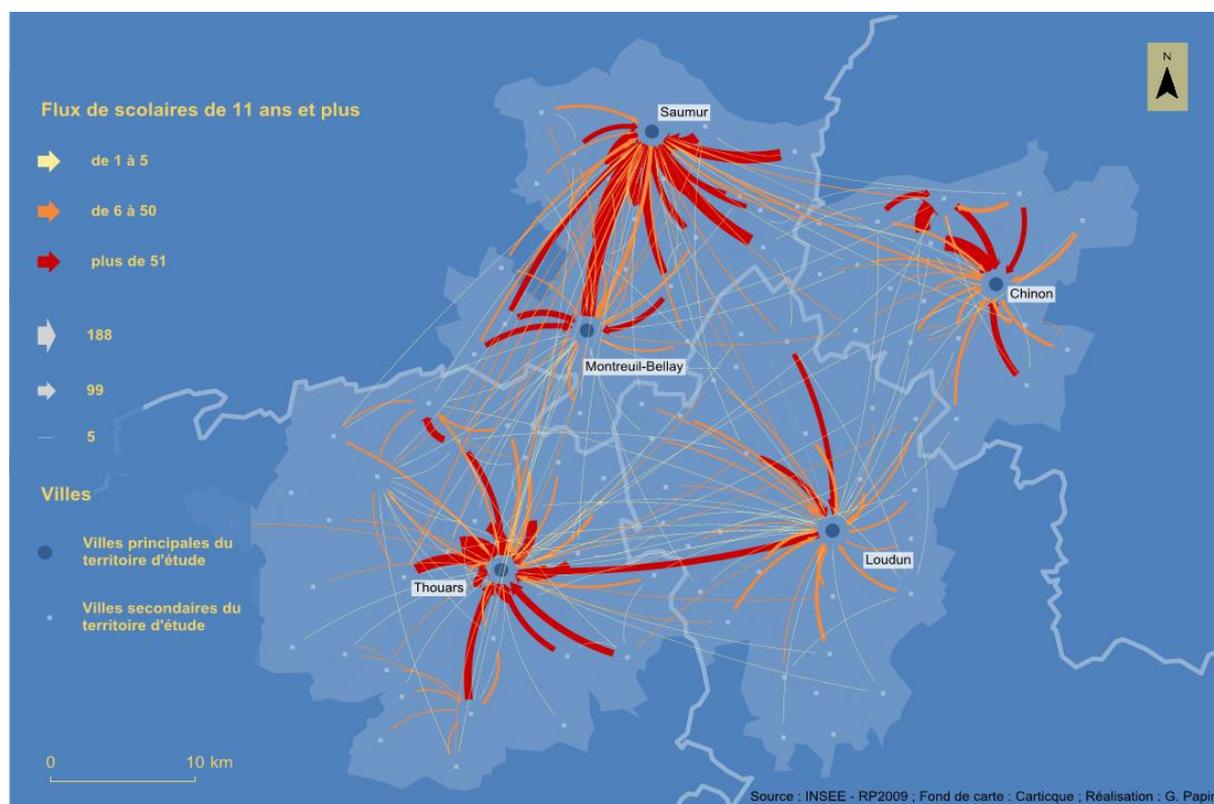
GRAPHIQUE 58 : PART DES COÛTS DE DEPLACEMENTS PAR RAPPORT AU REVENU NET PAR CSP (Sources : INSEE - RP2009, Articque Cartes & Données, Barème kilométrique des impôts 2013)



FLUX DOMICILE-ETUDES

FLUX INTERNES AU TERRITOIRE D'ETUDE

CARTE 28 : FLUX DOMICILE-ETUDES DES 11 ANS ET PLUS, INTERNES AU TERRITOIRE D'ETUDE

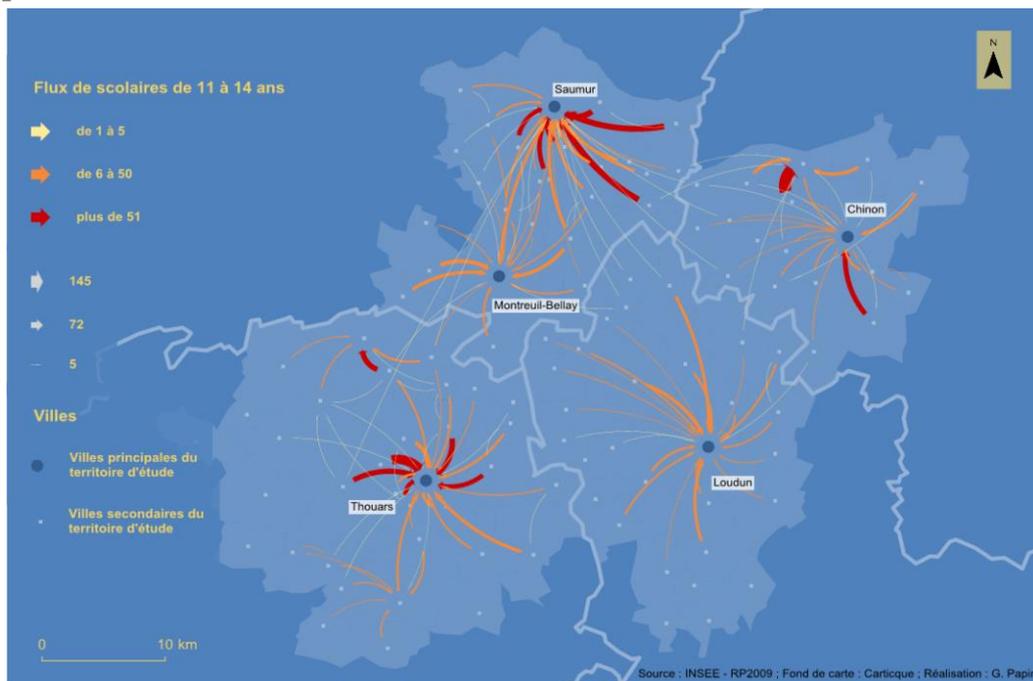


À noter

Les flux domicile-études font écho aux flux domicile-travail par le fait qu'ils sont surtout tournés vers les villes centres.

Ceci est bien entendu dû à la carte scolaire qui empêche les collégiens de changer de départements, ou les lycéens de région. Ainsi, dans les cartes ci-dessous, nous avons sectorisé en fonction de l'âge, les différents flux scolaire afin de les faire correspondre aux flux de collèges, lycées et études supérieures.

CARTE 29 : FLUX DOMICILE-ETUDES DES 11 A 14 ANS AYANT POUR ORIGINE ET DESTINATION LE TERRITOIRE D'ETUDE

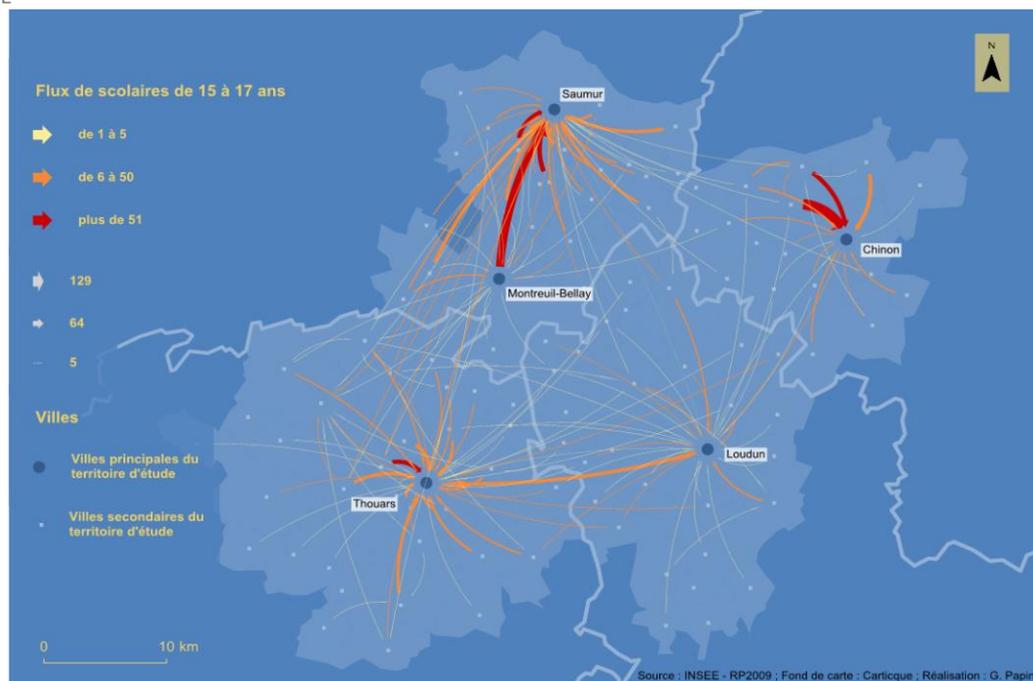


Dans cette première catégorie, nous voyons que les flux restent confinés à l'intérieur des départements, tout en alimentant les villes centres qui disposent des collèges. On peut aussi noter la présence de collèges dans des plus petites communes comme Avoine ou Bouillé-Loretz.

À noter

Cette carte nous apprend que du fait de la carte scolaire pour les collégiens, et des faibles spécialisations à ce niveau d'études, les frontières administratives sont imperméables aux flux interdépartementaux.

CARTE 30 : FLUX DOMICILE-ETUDES DES 15 A 17 ANS AYANT POUR ORIGINE ET DESTINATION LE TERRITOIRE D'ETUDE

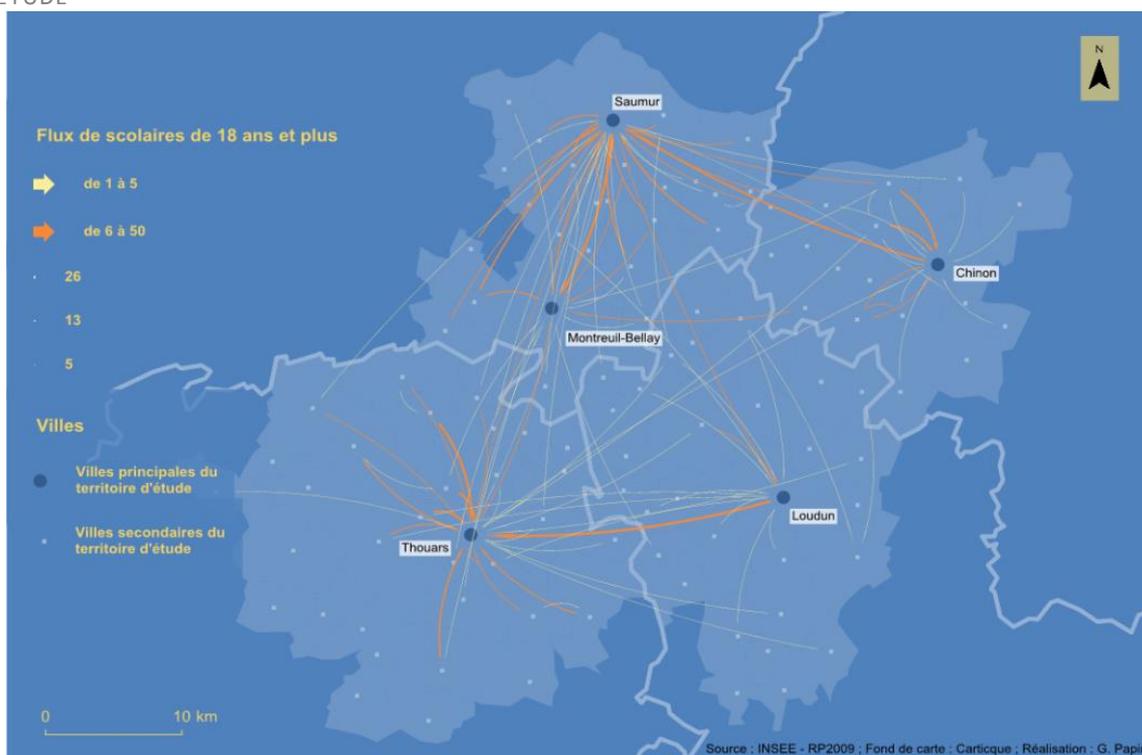


Concernant la catégorie d'âge suivante, celle correspondant aux lycéens, on remarque que des flux relativement importants se créent entre Loudun et Thouars, et quelques flux plus faibles entre les autres villes. Ceci est dû aux limites régionales, Loudun et Thouars faisant partie de la même région, les flux traversent plus aisément les frontières départementales pour que les jeunes Loudunais puissent étudier à Thouars.

À noter

Ces flux interdépartementaux s'expliquent également par les différentes spécialités proposées par les lycées de Loudun ou Thouars, comme expliqué précédemment dans le diagnostic.

CARTE 31 : FLUX DOMICILE-ETUDES DES 18 ANS ET PLUS AYANT POUR ORIGINE ET DESTINATION LE TERRITOIRE D'ETUDE



À noter

Enfin, pour les flux concernant les études supérieures, ceux-ci sont beaucoup plus faibles, mais également beaucoup plus indépendants des frontières.

En effet, on retrouve le flux Loudun-Thouars, mais on observe également la naissance d'un flux Chinon-Saumur et d'un faisceau de flux Thouars-Saumur.

À noter

Cette mobilité croissante s'explique là encore par des formations diverses proposées par les villes sur le territoire.

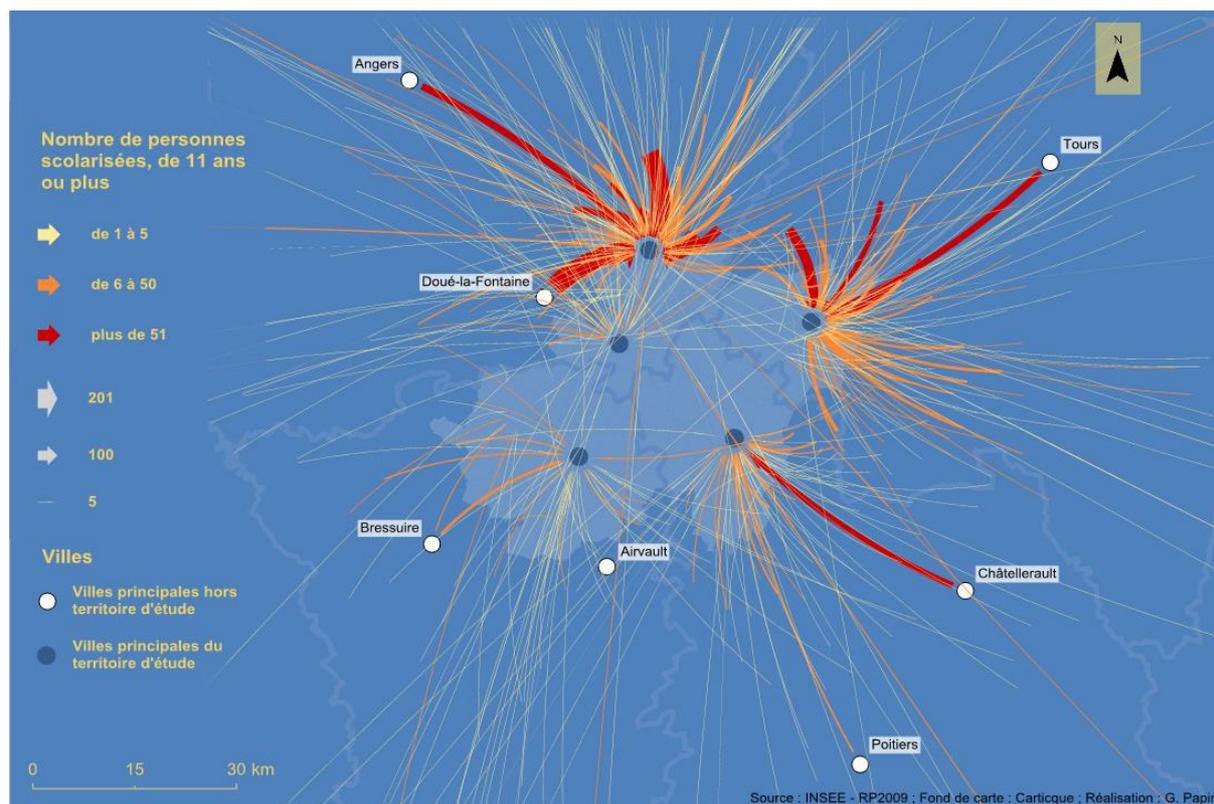
Même si celles-ci dépassent rarement le niveau BTS (Bac+2), on retrouve des spécialités

complémentaires sur le territoire d'étude, avec des formations dans le domaine du bois à Thouars qui n'existent pas à Loudun ou des formations dans la restauration à Loudun qui n'existent pas à Chinon.

Enfin, Saumur, fort de 4 lycées proposant 3 licences professionnelles, et 6 BTS, ainsi que de l'école nationale d'équitation, permet de drainer des étudiants depuis Chinon qui sont pourtant très proches par le temps et l'accessibilité de Tours.

FLUX ENTRANT SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE

CARTE 32 : FLUX DOMICILE-ETUDES, DES 11 ANS ET PLUS, ENTRANT SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE



À noter

Il est intéressant de se pencher sur les flux entrant sur le territoire d'étude afin de savoir si celui-ci est attractif ou propose des formations qui ne sont pas disponibles ailleurs.

Ainsi, on remarque que la plupart des flux entrants ont pour destination Chinon et Saumur. Ceci peut-être expliqué par le fait que ces deux villes sont en bordure du territoire d'étude, et qu'ainsi la carte scolaire des collèges draine plus loin que les flux internes. Mais ceci ne vaut que pour les flux de courte distance.

À noter

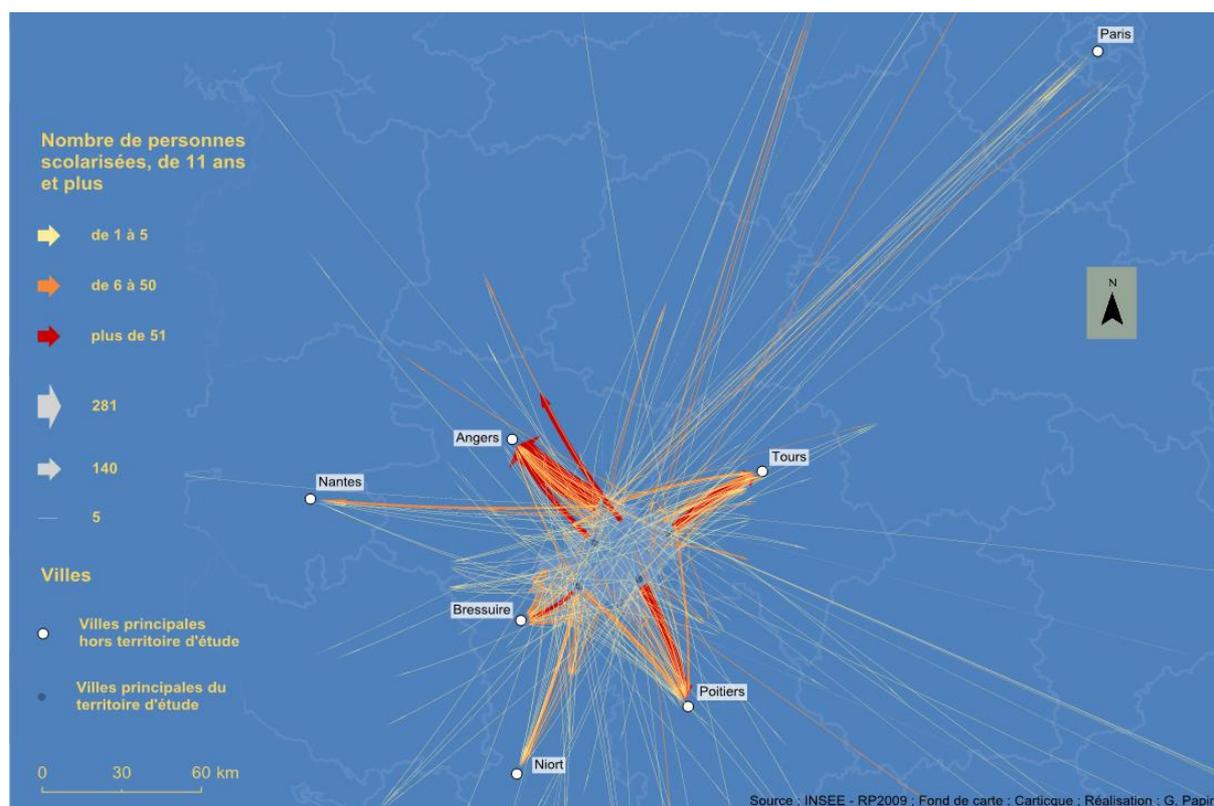
On s'interroge alors à propos des flux provenant d'Angers pour Saumur, de Tours pour Chinon, ou de Châtelleraut pour Loudun. Et ceci ne peut sans doute s'expliquer que par l'offre de formation proposée dans ces villes qui n'existe pas dans les pôles universitaires.

En effet, quand nous sommes allés nous entretenir avec des internes du lycée Marc Godrie de Loudun, beaucoup venait de Châtellerauld car la formation qu'ils suivaient n'existait pas dans leur ville d'origine. Ce qui peut expliquer ce flux rouge.

Pour Tours – Chinon, cela peut s'expliquer par l'antenne de l'université François Rabelais de Tours (le CETU ELMIS Ingénierie) concernant l'étude de la biodiversité fluviale et du traitement de l'eau. Et Saumur par l'école nationale d'équitation, ainsi que par l'importance et la diversité de ses formations générales, technologiques, et professionnelles.

FLUX SORTANT DU TERRITOIRE D'ETUDE

CARTE 33 : FLUX DOMICILE-ETUDES DES 11 ANS ET PLUS, SORTANT DU TERRITOIRE D'ETUDE



À noter

On remarque, grâce à la carte ci-dessus, que les flux sortant du territoire d'étude sont bien plus importants que ceux entrants ou internes.

Cela s'explique par la proximité de grandes villes comme Angers, Tours et Poitiers, proposant des offres d'études supérieures importantes et variées que l'on ne peut pas trouver sur le territoire d'étude.

À noter

On notera que, comme pour les flux domicile-travail, ils sont orientés vers leur département d'appartenance. Ceci peut s'expliquer par la carte scolaire, mais également à des mœurs qui le font se tourner vers leur chef-lieu de département.

On peut, à ce propos, citer l'étude du CRIJ Poitou-Charentes à propos de la jeunesse loudunaise et de ses études :

"C'EST LE CAS POUR LA POPULATION DES JEUNES LORSQUE, AYANT BENEFICIE DE LA RICHESSE D'UNE OFFRE LOCALE DE FORMATION (3 LYCEES) AU DEMEURANT TRES INSUFFISAMMENT EN PRISE AVEC LA REALITE LOCALE ET LA VIE DES JEUNES DU TERRITOIRE, ELLE RECOURT A L'OFFRE REGIONALE, QUI LUI PERMET D'ENVISAGER DES PERSPECTIVES DE NON RETOUR AU PAYS."⁵⁰

À noter

Cependant, l'importance des flux Saumur-Angers, Saumur-Tours ou Chinon-Tours peut là encore être expliquée par la présence d'une desserte de transport en commun réellement soutenue, et permettant ainsi des navettes plus facilitées.

Enfin, on peut attirer l'attention sur un flux important issu du territoire thouarsais qui se dirige vers Bressuire qui, pourtant, est une ville mineure du département. Cela s'explique encore une fois par le nombre des formations (4 lycées avec 25 formations à Bac et Bac+2) et leur diversité, avec notamment un pôle mode et dessin, spécialité très peu représentée dans cette partie du territoire.

CONCLUSIONS

Finalement, nous avons à faire à un territoire offrant une formation variée et en grande nombre, mais très centrée sur l'enseignement supérieur court en lycée (BTS). On note aussi la présence de deux lycées agricoles à Montreuil-Bellay et à la Roche-Rigault (au sud-est de Loudun), traduisant la façade agricole du territoire.

À noter

Cette offre de formation restreinte et typique de ce genre de petites villes, pousse les jeunes à quitter le territoire pour étudier dans des cycles supérieurs long, soit en déménageant, soit en faisant la navette entre leur lieu de résidence et leur lieu d'études.

Ceci peut être sujet à l'exclusion de certaines catégories socio-professionnelles qui n'auraient pas les moyens de fournir un mode de déplacement à leurs enfants.

C'est ainsi que sur les graphes ci-dessous on remarque que la distance à vol d'oiseau parcourue par CSP, sur le territoire d'étude est relativement homogène pour les 15 ans ou plus. Ceci est dû à la carte scolaire des lycées, et à la diversité des lieux de formations à peu près bien répartis sur le territoire d'étude. On note cependant une distance parcourue plus élevée chez les agriculteurs exploitants et les cadres. Pour les agriculteurs, cela s'explique par le fait que les exploitations sont situées loin de villes-centres, et les jeunes doivent ainsi parcourir plus de distance pour se rendre au lycée. Enfin, pour les cadres cela pourrait s'expliquer par une aisance à contourner la carte scolaire en choisissant des

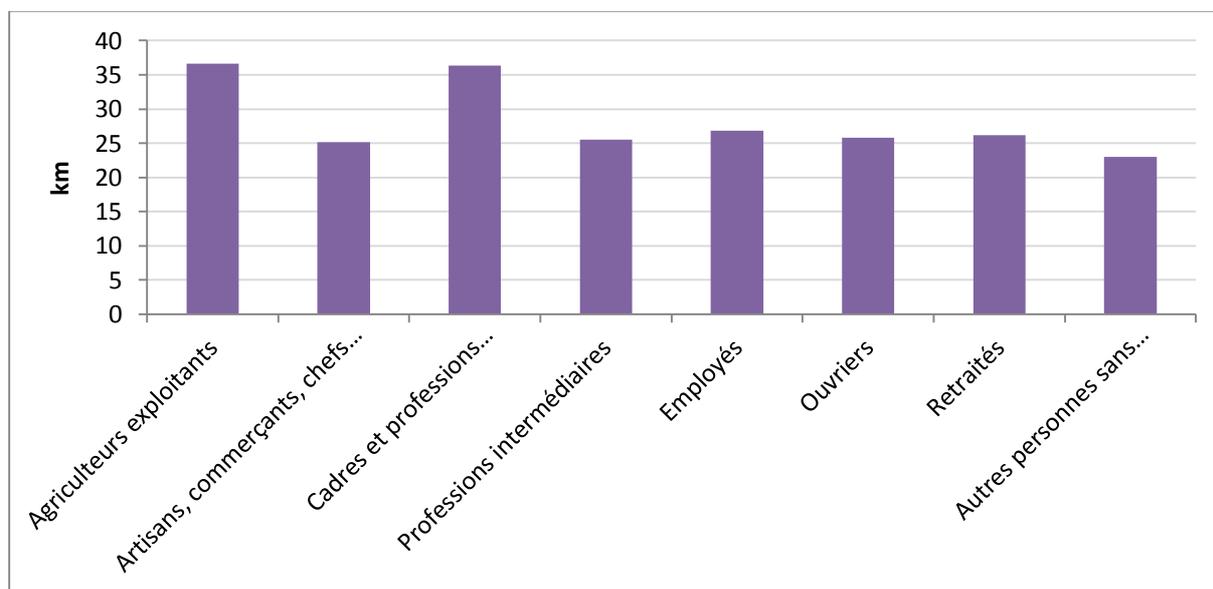
⁵⁰ Diagnostic partagé des besoins d'information des jeunes sur le territoire du Loudunais, CRIJ Poitou-Charentes, JF. Bernoux

options permettant une dérogation, et ainsi se rendre dans des établissements plus prestigieux et mieux classés.

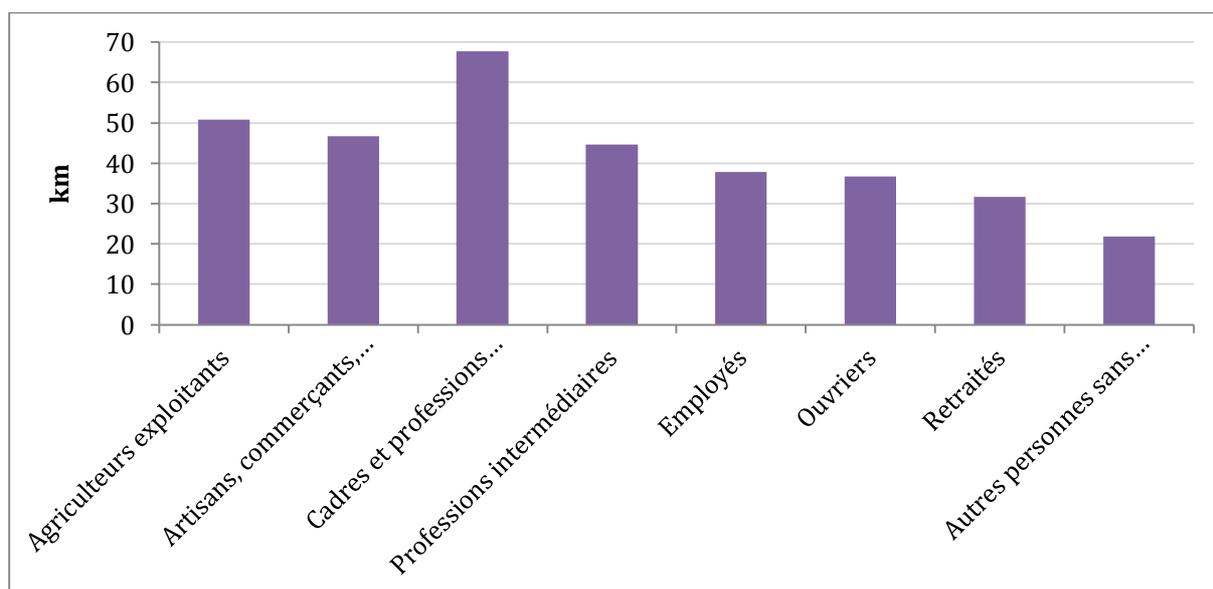
Point méthodologie

Les graphes ci-dessous tentent de montrer la distance domicile-études parcourue par les enfants de 15 ans ou plus des ménages classés par CSP. Pour cela il a fallu étudier les résultats complémentaires du recensement de la population de 2009, et croiser les codes communes des lieux de résidence et d'études, l'âge et la CSP du ménage des individus, et ce couplés aux distances à vol d'oiseau séparant les communes. La distance à vol d'oiseau a été choisie par manque d'autres solutions logicielles efficaces, mais permet tout de même de donner un aperçu des distances moyennes séparant la commune de résidence et la commune d'études.

GRAPHIQUE 59 : DISTANCE A VOL D'OISEAU MOYENNE, PARCOURUE PAR LES 15 ANS OU PLUS, POUR SE RENDRE SUR LEUR LIEU D'ETUDES, REPARTITION PAR CSP
(Sources : INSEE – RP2009)



GRAPHIQUE 60 : DISTANCE A VOL D'OISEAU MOYENNE, PARCOURUE PAR LES 18 ANS OU PLUS, POUR SE RENDRE SUR LEUR LIEU D'ETUDES, REPARTITION PAR CSP
(Sources : INSEE – RP2009)



Tandis que si l'on s'intéresse aux distances parcourues par les 18 ans ou plus pour se rendre sur leurs lieux d'études, on remarque de plus grandes disparités.

À noter

En effet, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures parcourent plus du double de distance que les enfants de retraités ou des autres personnes sans activité professionnelle.

Cela peut s'expliquer de différentes manières.

Soit l'offre d'études sur le territoire d'étude ne correspond pas à des enfants issus de ménages à la catégorie socioprofessionnelle supérieure, et ils sont obligés de se rendre plus loin pour trouver des formations adéquates. Mais cela impliquerait qu'il y a un niveau d'étude par catégorie socioprofessionnelle, ce qui peut être nuancé.

Il existe donc peut-être un problème, non pas auprès des enfants de cadres qui vont plus loin que les autres catégories, mais vis-à-vis des enfants issus d'autres catégories qui vont étudier moins loin. Il faut alors émettre des hypothèses concernant la raison.

- Soit les enfants de ménages à faibles revenus (correspondant aux ouvriers, retraités, employés, chômeurs) pouvant obtenir facilement des logements étudiants auprès du CROUS, déménagent sur leur lieu d'études et ne sont donc plus comptabilisés dans les flux domicile-études, car vivant sur place. Ainsi, les enfants de ménages à plus hauts revenus, préfèrent utiliser la voiture pour des distances d'environ 70 km plutôt que de louer un appartement, car les revenus des parents leur permettent de faire la navette plus facilement.
- Soit les enfants des ménages aux CSP considérés comme « basses », n'ont pas connaissance, ou non pas l'ambition de viser des formations en dehors de leur territoire et ne vont pas plus loin que ça. Il s'agirait là donc d'une différence culturelle entre les cadres et les autres catégories socioprofessionnelles, qui connaissent bien mieux les formations, et les clés de l'enseignement supérieur, et permettent ainsi à leur enfants de poursuivre des études plus éloignées du domicile parental.
- Soit les enfants des ménages aux revenus faibles ne peuvent tout simplement pas se déplacer, ne pouvant pas avoir de voiture, et doivent se contenter des formations accessibles sur place (dans leur ville, ou dans une ville desservie par un moyen de transport collectif), et il en nait donc une situation délicate quant à l'accès à la formation de tous les jeunes, car s'ils n'ont pas de voiture, ils ne peuvent que déménager pour se former, et ceux qui ne le peuvent pas se voit fermer les portes de l'enseignement supérieur long.

On remarque que dans deux hypothèses sur trois, les catégories socio-professionnelles fragiles sont mises à mal pour la formation supérieure, soit par manque de culture et d'éducation, soit par manque de moyens (financier et/ou de transport), soit par ces deux freins.

Synthèse

Les flux domicile-études sont le fruit d'un manque d'offre en enseignement supérieur qui cause un déséquilibre entre les flux d'étudiants entrant et ceux sortant du territoire d'étude, beaucoup plus nombreux.

Cette fuite des cerveaux peut être l'une des causes du faible nombre de diplômés élevés et de professions intellectuelles supérieures sur le territoire d'étude, l'exode scolaire étant vu comme une situation de non-retour au pays par les étudiants dans le supérieur.

En effet, les offres de formations supérieures proposées sont des formations professionnalisantes courtes (Bac +2).

Notre territoire d'étude subit donc un double effet pervers dû à ce manque d'offre d'étude variée. En effet, les étudiants originaires du territoire doivent le quitter pour trouver des cycles d'études plus longs et donc ne reviennent rarement pas soit par manque d'emploi correspondant à leurs qualifications, soit car ils se sont habitués à la « grande ville », et de plus, les étudiants qui se rendent sur le territoire pour les formations proposées n'ont, pour la plupart, pas l'envie d'y rester une fois le diplôme obtenu.

Enfin, on note que, sur notre territoire, la possibilité de choisir ses études en fonction de ses capacités et de ses desiderata n'est pas permise du fait d'un manque de moyens soit culturels, soit financiers, et le plus souvent les deux cumulés pour les catégories socioprofessionnelles les moins aisées.

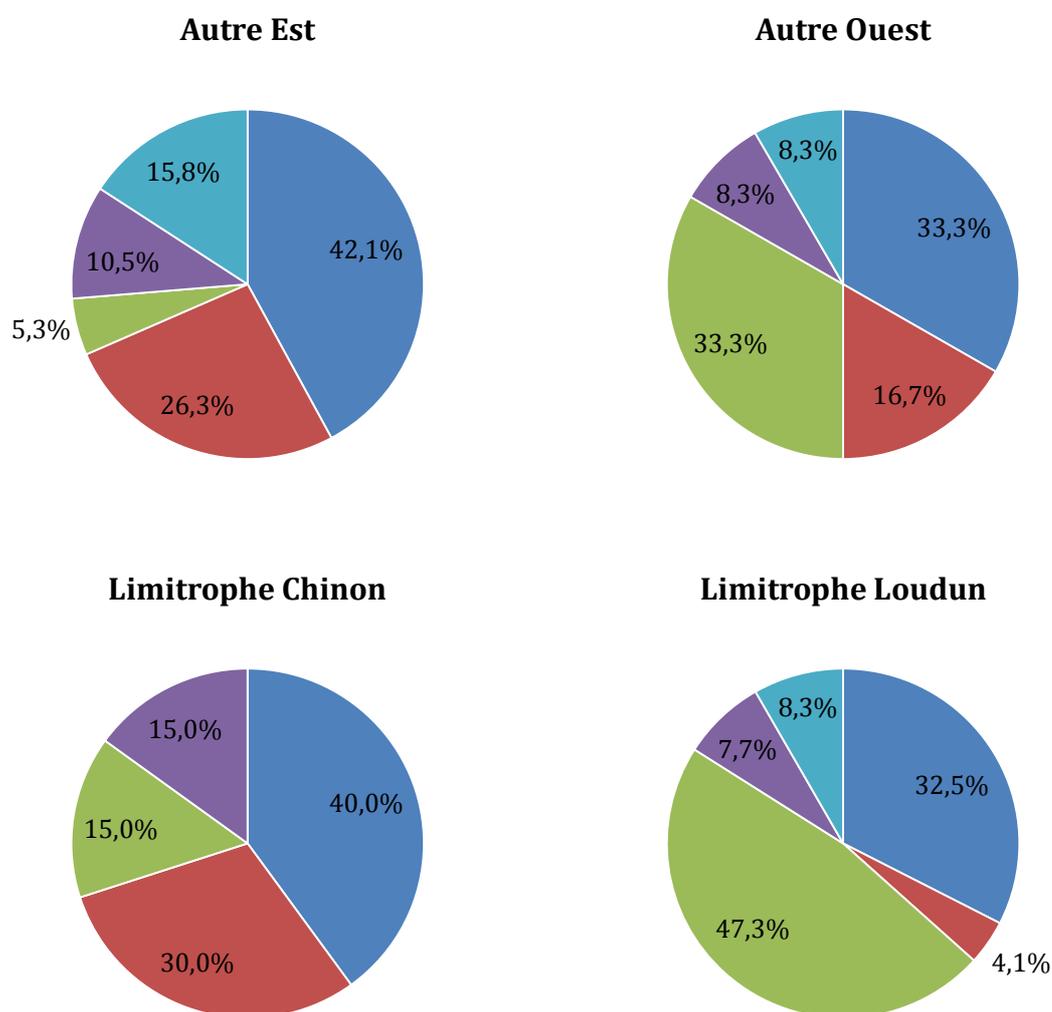
FLUX DES COMMERCES ET SERVICES

L'enquête « usagers »⁵¹, réalisée dans le cadre de l'étude, permet de prendre connaissance des destinations d'achats les plus citées par la population du territoire.

À noter

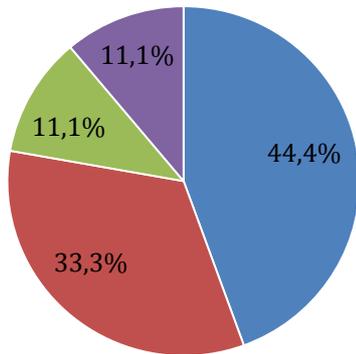
Notre analyse porte sur les déplacements que les personnes sont amenées à faire en dehors de leur ville d'origine, nous n'avons donc pas pris en compte les déplacements au sein même des villes. Nous pouvons résumer notre question par : « Si vous devez vous déplacer pour le motif « achats », dans quelle ville iriez-vous ? ».

GRAPHIQUE 61: DESTINATION LIEE AUX ACHATS SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE
(Source : enquête mobilité)

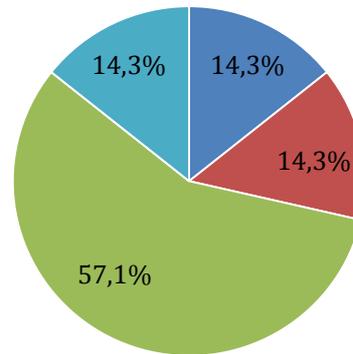


⁵¹ Voir l'enquête usager en annexe

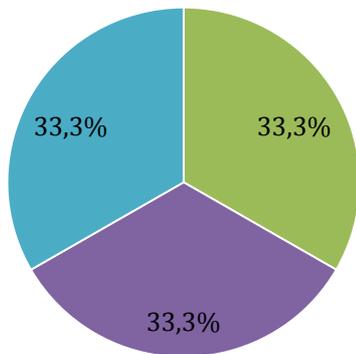
Loudun-Chinon



Loudun-Thouars



Limitrophe Thouars



- Chinon
- Loudun
- Thouars
- Tours
- Poitiers

À noter

Chinon représente une destination importante concernant les achats.

En effet, elle arrive en première position dans quatre territoires (Autres Est, Autre Ouest, Limitrophe Chinon et Loudun – Chinon) qui sont des territoires que l'on peut supposer orientés vers Chinon. Nous retrouvons tout de même, de façon significative, les destinations Loudun et Thouars au sein de ces territoires.

Concernant les territoires « Limitrophe Loudun » et « Loudun – Thouars », quand elles ont à se déplacer, les personnes vont essentiellement à Thouars pour les achats.

Contrairement aux graphes concernant les loisirs, on retrouve ici des tendances relativement identiques entre les territoires.

Les personnes originaires du territoire « Limitrophe Thouars » quant à eux, se déplacent autant à Thouars, qu'à Poitiers et qu'à Tours.

Nous pouvons donc dire que quand les gens ont besoin de se déplacer, ils vont d'abord dans les territoires de proximité, notamment entre les villes de Chinon, Loudun et Thouars mais également vers des destinations plus lointaines telles que Poitiers et Tours, en plus faible quantité.

EVASION COMMERCIALE DU TERRITOIRE CHINONNAIS

Une enquête visant à étudier le comportement des consommateurs chinonnais a été réalisée par la communauté de communes de la Vienne (300 ménages enquêtés).

La zone de chalandise des commerces chinonnais comprend près de 40 000 habitants. La ville de Loudun en est exclue.

Le territoire d'étude choisi totalise près de 23 000 habitants (60 % de la zone de chalandise) et intègre 19 communes dont notamment Chinon, Avoine et Beaumont-en-Véron.

Les commerces d'alimentation (boulangerie, épicerie, boucherie/charcuterie, poissonnerie et fruits et légumes) restent les commerces qui attirent le plus la population locale. En effet, près de 91% des habitants vont faire leurs achats alimentaires sur la zone d'étude.

Les presses - fleuristes ainsi que les salons de coiffure accueillent également une grande partie de la population locale, avec respectivement 76 % et 64 % des habitants qui vont fréquenter ces établissements.

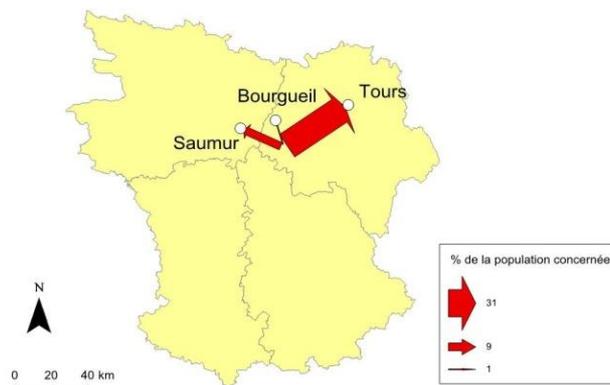
Certains commerces vont néanmoins afficher une véritable évasion commerciale.

Les habitants de la zone d'étude fréquentent très peu les magasins d'ameublement : en effet, seuls 33 % des habitants du territoire se rendent dans ces commerces. On constate que près de la moitié de la population (47 %) choisit de se rendre sur la ville de Tours, mais également sur Saumur (9 %).

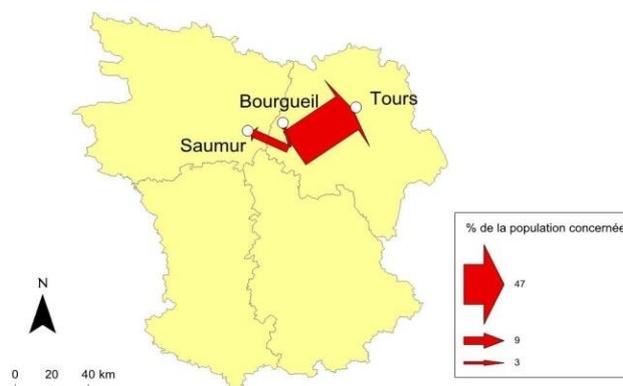
Les commerces d'habillement et de bricolage/jardinage présentent également une importante évasion commerciale avec seulement 53 % et 59 % de la population qui se rend dans les établissements du territoire d'étude. Comme pour l'ameublement, ce sont les villes de Tours et de Saumur qui attirent en nombre les habitants à la recherche de ce type de prestations.

CARTE 34 : PRINCIPAUX FLUX LIES A L'ÉVASION COMMERCIALE DU TERRITOIRE CHINOIS

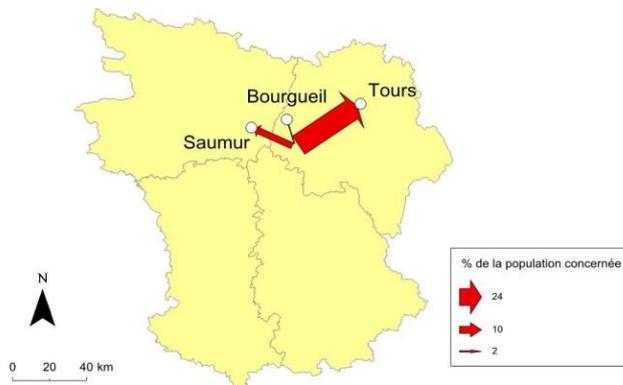
Habillement



Ameublement



Bricolage/Jardinage



À noter

Ainsi, l'évasion commerciale concerne essentiellement les commerces d'habillement, d'ameublement et de bricolage/jardinage. Les villes de Tours et Saumur accueillent la plus grande part des habitants du territoire Chinonais qui ne sont pas satisfaits de l'offre commerciale du territoire.

Cependant, cette enquête s'intéressant aux plus importantes évasions commerciales, il n'est pas surprenant de ne pas voir figurer les villes de Thouars et Loudun parmi les destinations les plus citées.

En effet, ces deux villes concernent des achats plus fréquents comme en atteste l'enquête usager réalisée dans le cadre de notre étude : 30 % (Loudun) et 15 % (Thouars) des achats de la population Chinonaise y sont réalisés.

EVASION COMMERCIALE DU TERRITOIRE LOUDUNAIS

Une enquête visant à étudier le comportement des consommateurs loudunais a été réalisée par la CCI de la Vienne (278 consommateurs enquêtés).

À noter

La zone de chalandise des commerces loudunais comprend près de 26 000 habitants. La ville de Chinon en est exclue. De plus, d'après l'enquête, l'offre commerciale du territoire loudunais est vue comme insuffisante par ses consommateurs (59 %).

Les commerces d'alimentation (boulangerie, épicerie, boucherie/charcuterie, poissonnerie et fruits et légumes) restent les commerces qui attirent le plus la population locale. En effet, près de 97 % des habitants de Loudun et 75 % des habitants du Pays loudunais consomment dans les commerces d'alimentation de la ville de Loudun, et ce à une fréquence d'au moins une fois par semaine (majoritairement dans les supermarchés).

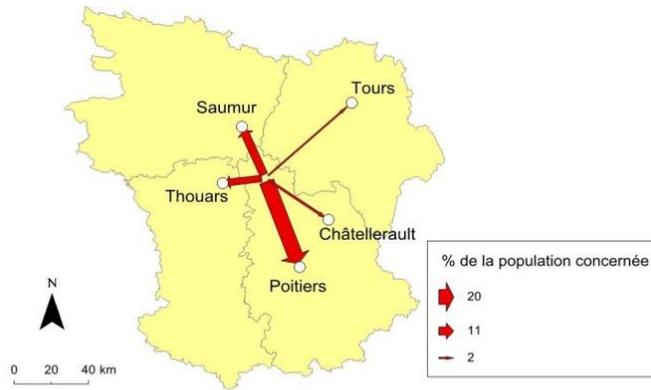
Par ailleurs, les habitants du Pays loudunais restent fidèles à certains commerces locaux qu'ils fréquentent de façon plus occasionnelle. Plus de 75 % de la population du Pays loudunais se rendent dans les commerces suivants : soins à la personne, beauté/parfumerie, optique, photos, librairie, journaux-tabac et cadeaux/jouets.

La fréquentation des restaurants de Loudun par les habitants du territoire reste néanmoins plus modérée. En effet, 66 % des habitants du Pays loudunais se rendent aux restaurants de la commune (76 % pour les habitants de la ville de Loudun).

Certains commerces vont cependant présenter une évasion commerciale bien plus importante. Les commerces d'habillement (vêtement et chaussures) présentent une évasion commerciale relativement importante : seuls 53 % des habitants du Pays loudunais consomment à Loudun. De plus, la consommation locale ne se fait principalement que dans les commerces traditionnels, par les personnes âgées ayant conservé leurs habitudes. Parmi les 47 % de consommateurs qui ne consomment pas à Loudun, 20 % se rendent à Poitiers, 11 % à Saumur et 9 % à Thouars. Les commerces de bijouterie affichent une évasion commerciale tout aussi importante, avec seulement 55 % des habitants du Pays loudunais qui consomment sur Loudun. On constate notamment que 20 % de la population va consommer à Poitiers, 13 % à Saumur et 7 % à Thouars. Les évasions commerciales dans l'ameublement/électroménager et bricolage/jardinage sont de l'ordre de 60 %. 27 % de la population va consommer à Poitiers, 14 % à Saumur et 11 % à Thouars

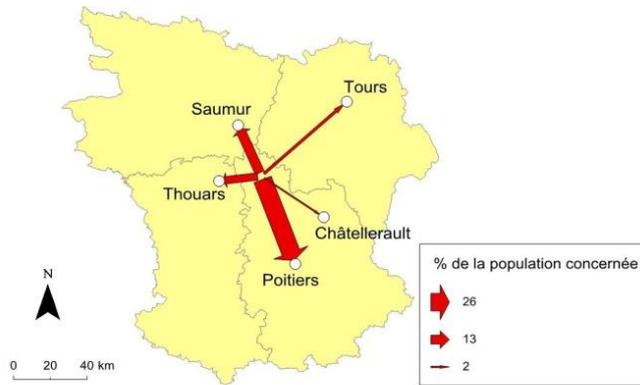
CARTE 35 : PRINCIPAUX FLUX LIES A L'ÉVASION COMMERCIALE DU TERRITOIRE LOUDUNAIS

Habillement



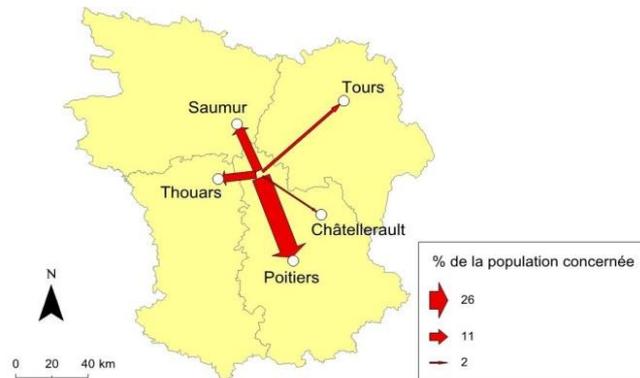
Sources : CCI Vienne ; Fond de carte : Cartique ; Réalisation : F. Navarre

Ameublement



Sources : CCI Vienne ; Fond de carte : Cartique ; Réalisation : F. Navarre

Bricolage/jardinage



Sources : CCI Vienne ; Fond de carte : Cartique ; Réalisation : F. Navarre

À noter

Ainsi, l'évasion commerciale concerne essentiellement les commerces d'habillement, d'ameublement et de bricolage/jardinage. Les villes de Poitiers, Saumur et Thouars accueillent la plus grande part des habitants du Pays loudunais qui ne sont pas satisfaits de l'offre commerciale du territoire.

Cependant, cette enquête s'intéressant aux plus importantes évasions commerciales, il n'est pas surprenant de ne pas voir figurer la ville de Chinon parmi les destinations les plus citées.

À noter

En effet, cette ville concerne des achats plus fréquents comme en atteste l'enquête « usagers » réalisée dans le cadre de notre étude : 32,5 % des achats des Loudunais sont réalisés à Chinon.

Synthèse

On remarque qu'il existe une évasion commerciale assez conséquente au sein de chaque ville vers les villes principales de leur département (Tours, Saumur, Poitiers).

Cependant cette évasion commerciale ne concerne principalement que des achats ponctuels (habillement, outillage, etc.) et qu'elle n'existe pas pour des achats plus fréquents comme l'alimentation.

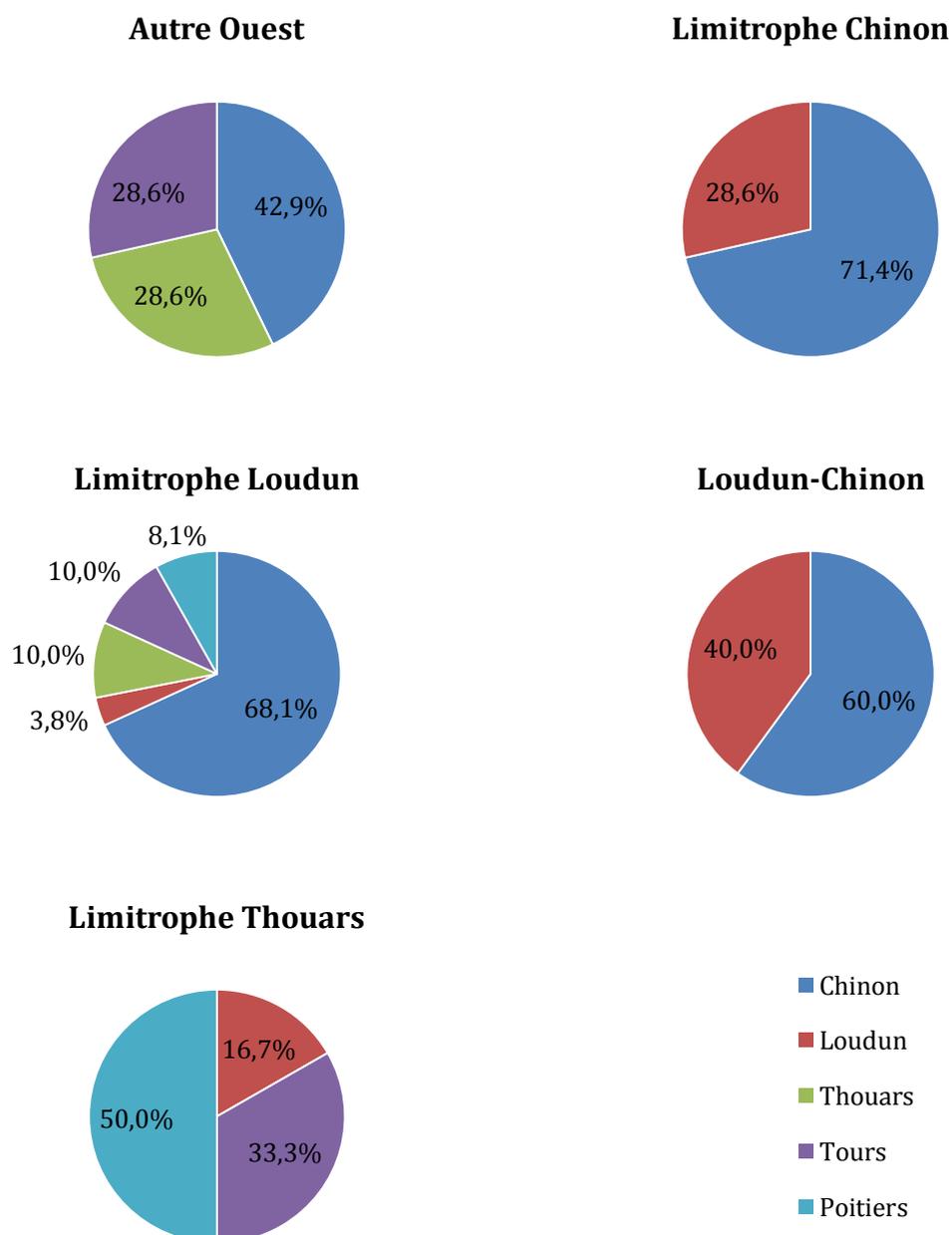
Concernant nos trois villes, l'enquête « usagers » nous apprend qu'il y a un déséquilibre quant à l'attrait commercial. En effet, quand on habite dans les environs de Loudun, il est plus souvent cité que l'on se rend à Chinon ou à Thouars, qu'à l'inverse, pour les habitants des environs de Chinon ou Thouars, on ne se rend pas à Loudun.

FLUX SANTE

Nous avons ensuite voulu savoir au travers des questionnaires⁵² quelles étaient les destinations les plus citées et quelles origines étaient associées à ces destinations pour la santé.

Les réponses étant beaucoup plus faibles dans les autres regroupements de communes en comparaison avec Loudun et ses communes limitrophes, nous ne pouvons pas prendre ces données comme des tendances générales des territoires.

GRAPHIQUE 62: DESTINATION LIEE A LA SANTE SUR LA TERRITOIRE D'ETUDE
(Source : enquête mobilité)



⁵² Voir Enquête de mobilité en annexe

À noter

Chinon reste le territoire où la majorité des personnes vont pour la santé, dans le cas où ils ont besoin de se déplacer, mise à part au niveau du territoire de Thouars et de ses communes limitrophes, où l'on observe une tendance à se déplacer vers Poitiers en premier lieu, suivi de Tours.

Dans ce cas-là, la destination Chinon n'a pas été évoquée. Pour les territoires limitrophes à Chinon et proche de Loudun, Loudun constitue la deuxième destination où les personnes tendent à se déplacer.

À noter

Ces résultats peuvent être expliqués par les spécialités présentes au niveau du Centre Hospitalier du Chinonais.

En effet, on y trouve des services tels que les pathologies de médecine gériatrique (moyenne d'âge de 80 ans), pneumopathies, décompensations cardio-respiratoires, décompensations diabète, problèmes sociaux (problème de maintien à domicile chez la personne âgée), décompensation oedemato ascitique, soins palliatifs.

À noter

Ces flux observés peuvent donc être expliqués par le fort taux de personnes âgées ayant répondu aux questionnaires.

FLUX TOURISTIQUES

Les nombreux touristes venant sur les territoires engendrent des flux importants. Pour pouvoir déterminer ces flux touristiques, nous nous sommes intéressés aux origines des touristes français et étrangers venant sur les territoires. Les données référencent soit la provenance des touristes sur les sites touristiques ou soit celle sur les sites d'hébergements.

Point méthodologie

Il est important de s'intéresser à la question du tourisme dans des villes comme les notre, qui possèdent des atouts touristiques. Mais il existe différentes formes de tourisme comme par exemple le tourisme de proximité ou le tourisme international. Ces différents types de tourisme peuvent influencer directement l'importance des flux sur un territoire. Pour avoir notion du type de tourisme qui s'exerce sur notre territoire ainsi que l'impact qu'il répercute sur la mobilité du territoire, nous nous sommes intéressés au flux liés au tourisme.

Pour cela, nous avons contactés les offices de tourisme qui bénéficient des informations sur les provenances des touristes qui viennent sur notre territoire.

PROVENANCE DES TOURISTES SUR LES SITES TOURISTIQUES DU PAYS DU CHINONNAIS

À noter

Les touristes français représentent 69,7 % des touristes venant sur le Pays du Chinonais, les touristes étrangers, quant à eux, représentent 30,3 %. (2,9 % des touristes n'ayant pas d'origine définies)⁵³.

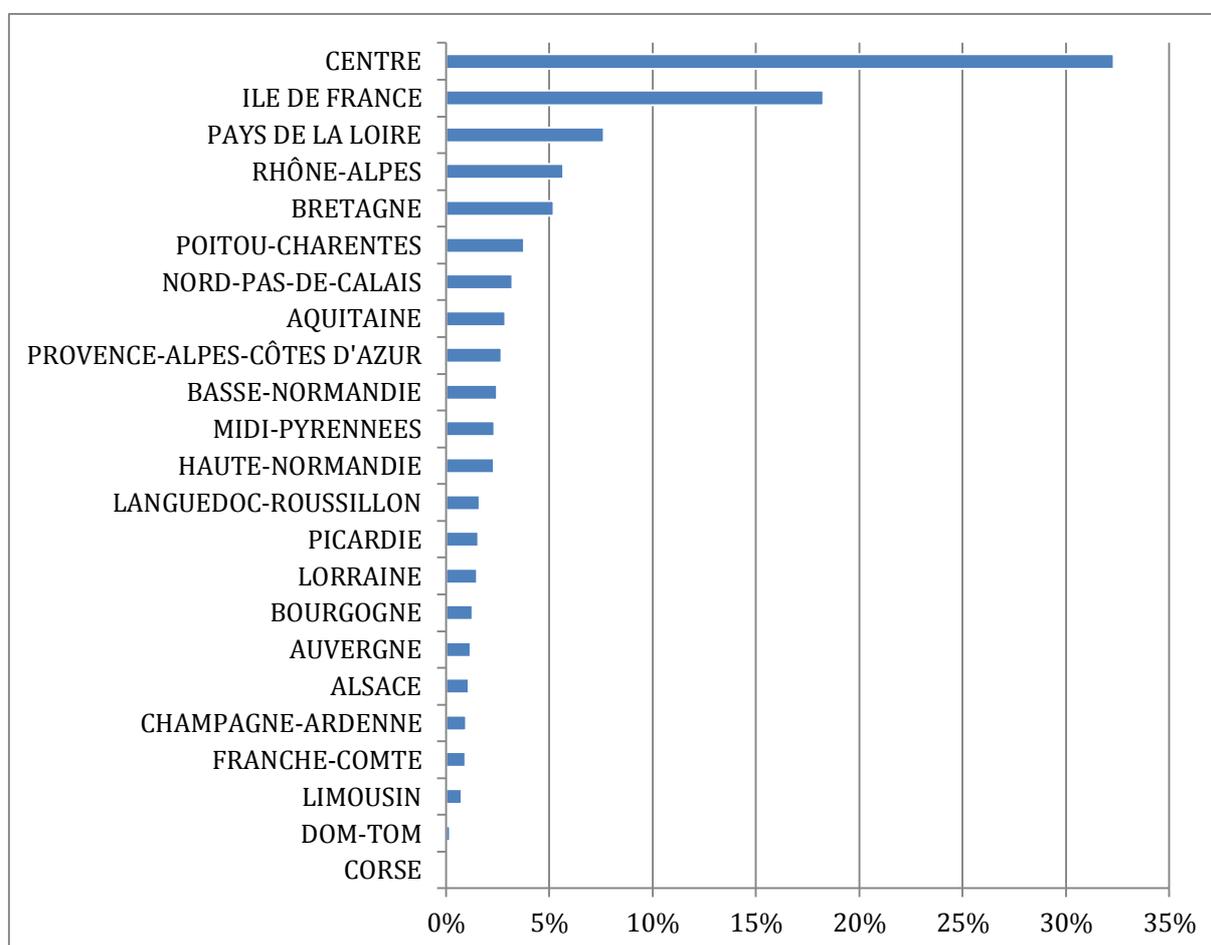
Les deux graphes ci-dessous prennent en compte seulement la provenance des touristes de la forteresse de Chinon et du château d'Azay-le-Rideau, ils ne représentent donc pas la totalité des sites touristiques mais vues les fréquentations touristiques de ces sites, 420 241 visites en 2011, on peut supposer qu'ils représentent une grande partie des touristes qui viennent dans le Pays du Chinonais.

⁵³ Christophe Bordier – OE2T 2012

TOURISTES FRANÇAIS

GRAPHIQUE 63 : PROVENANCE DES TOURISTES FRANÇAIS EN 2012

(Source : Christophe Bordier - OE2T)



Ce graphique nous montre donc que la majorité des touristes français se répartissent comme suit :

- **Centre** : 32,3 %, majoritairement de l'Indre-et-Loire avec 29,2 %.
- **Ile-de-France** : 18,3 %, majoritairement de Paris avec 4,9 % et suivi des Yvelines (2,9 %).
- **Pays de la Loire** : 7,6 %, majoritairement de la Loire-Atlantique avec 2,7%, suivi du Maine-et-Loire (2,4 %).

À noter

On retrouve donc une clientèle de proximité.

En 4^{ème} et 5^{ème} position, on retrouve les régions Rhône-Alpes et Bretagne avec un peu plus de 5 %.

CARTE 36 : PROVENANCE REGIONALE DES VISITEURS SUR LES 2 PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES DU CHINONNAIS, EN 2012

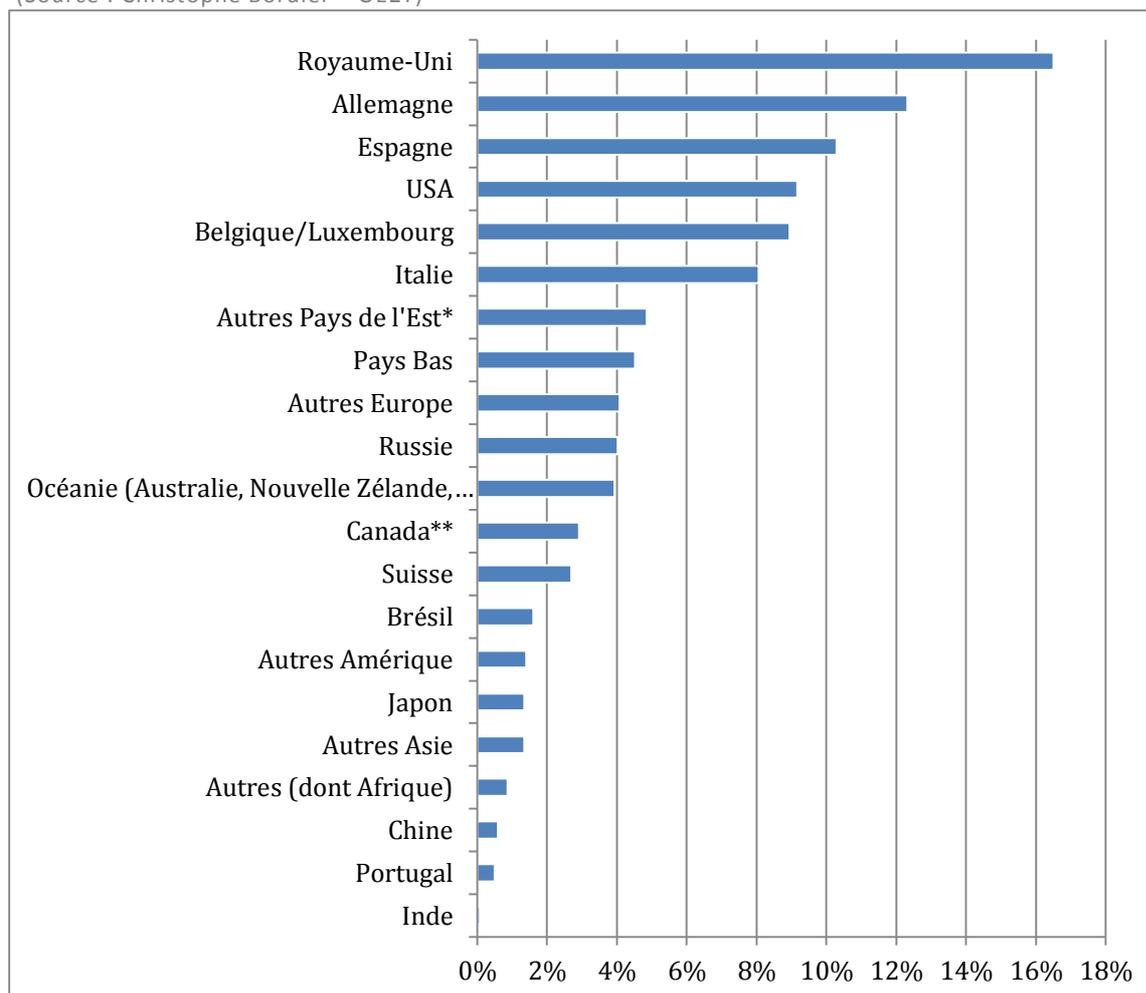


La carte ci-dessus illustre les flux touristiques du Pays chinonais. Malgré que les principaux flux soient en provenance de régions proches, la région Poitou-Charentes, étant limitrophe à la région Centre, émet pourtant des flux très faibles.

TOURISTES ETRANGERS

GRAPHIQUE 64 : PROVENANCE DES TOURISTES ETRANGERS EN 2012

(Source : Christophe Bordier – OE2T)



La clientèle étrangère la plus représentée sur le territoire, est originaire du Royaume-Uni avec 16,5 %, suivi de l'Allemagne avec 12,3 % et de l'Espagne avec 10,3 % puis les USA et la Belgique et le Luxembourg (environ 9 %) et l'Italie (8,1 %).

PROVENANCE DES TOURISTES SUR LES SITES TOURISTIQUES DU PAYS LOUDUNAIS

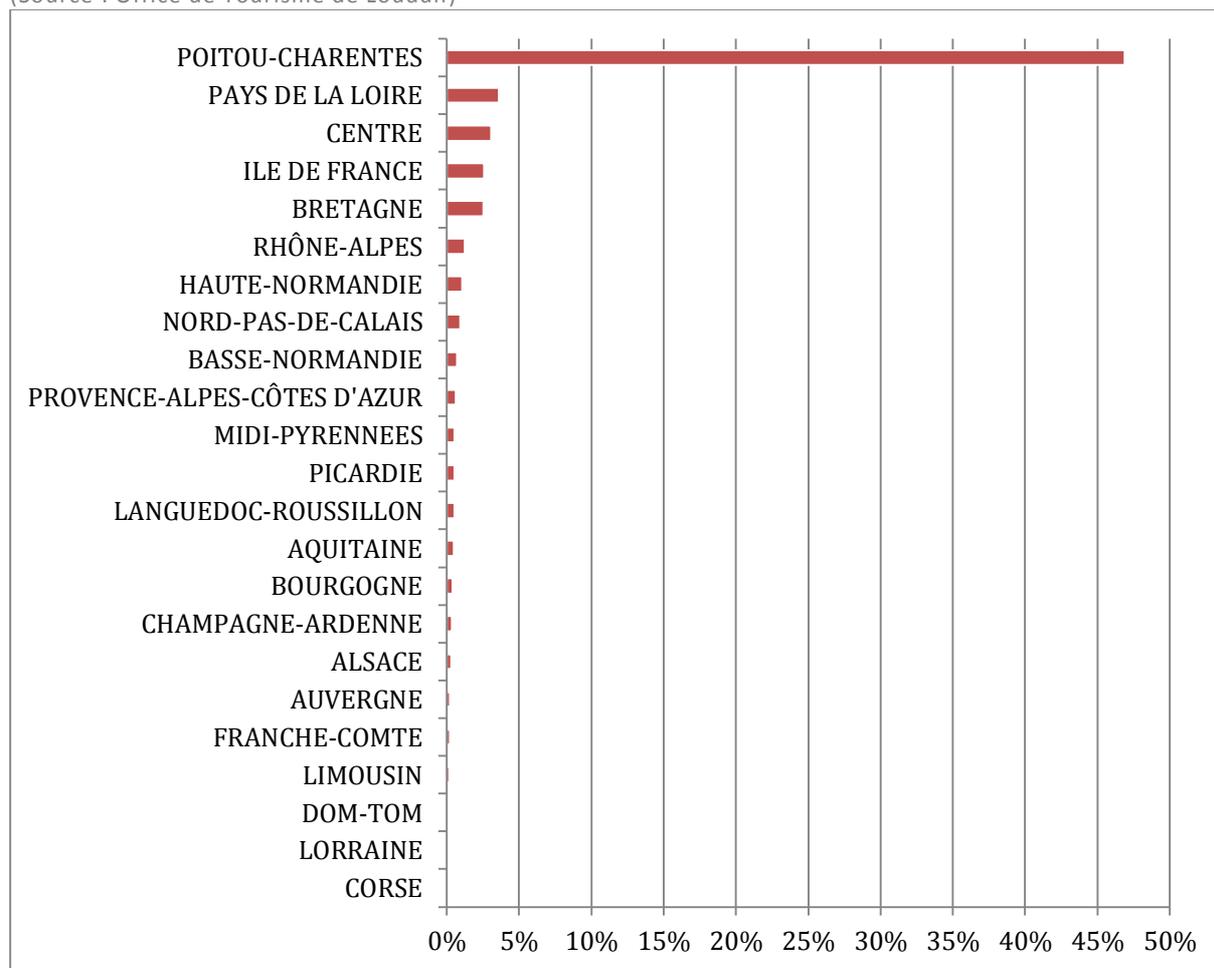
À noter

Les touristes français représentent 85,17 % des touristes venant sur le Pays loudunais, les touristes étrangers, quant à eux, représentent 14,83 %⁵⁴.

TOURISTES FRANÇAIS

GRAPHIQUE 65 : PROVENANCE DES TOURISTES FRANÇAIS EN 2012

(Source : Office de Tourisme de Loudun)



Ce graphique nous montre donc que la majorité des touristes français se répartissent comme suit :

- **Poitou-Charentes** : 46,9 %, majoritairement de la Vienne avec 45,31 %.
- **Pays de la Loire** : 3,6 %, majoritairement du Maine-et-Loire avec 1,68 % et suivi de la Loire Atlantique (1,27 %).
- **Centre** : 3,1 %, majoritairement de l'Indre-et-Loire avec 2,34 %.

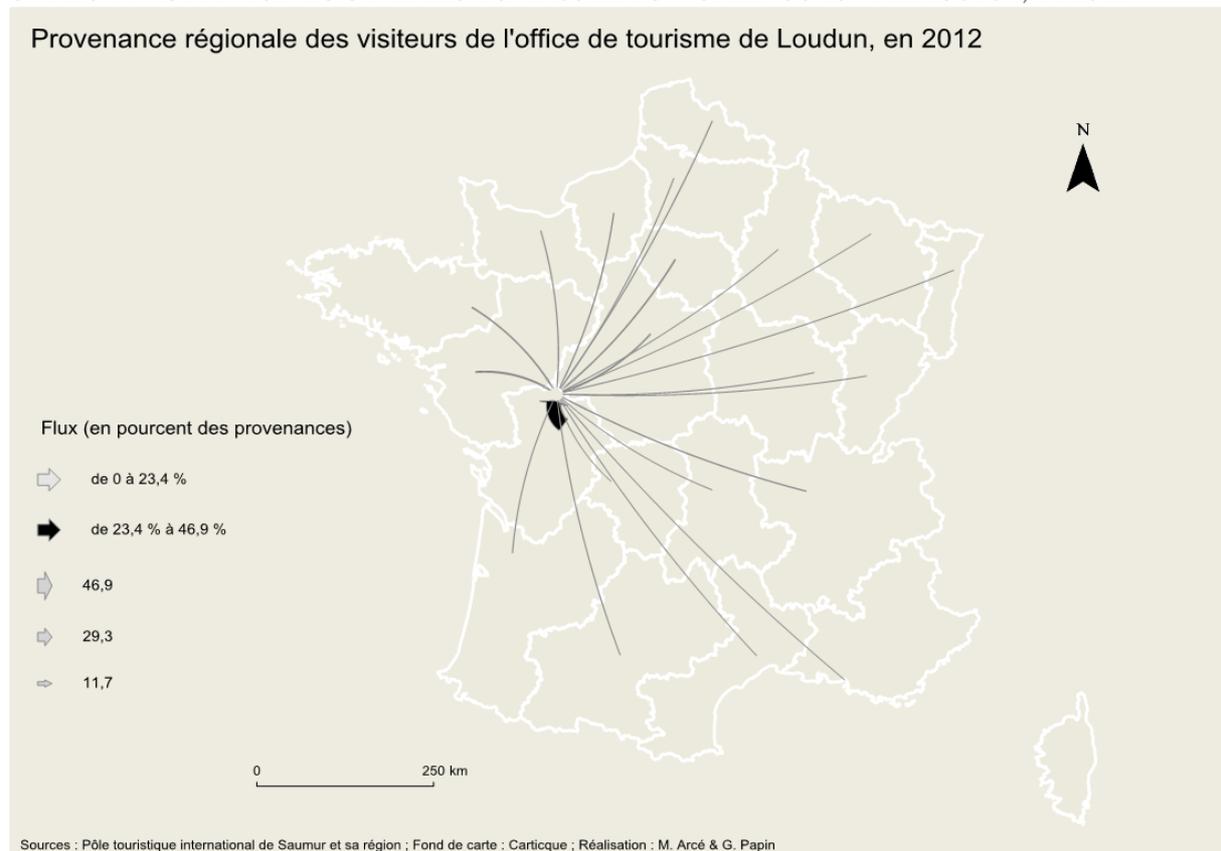
⁵⁴ Office de Tourisme de Loudun - 2012

La clientèle de proximité est largement majoritaire sur le Pays loudunais.

À noter

Sachant que 32,83 % des touristes français n'ont pu être identifié par leur provenance, les 45,31 % touristes de la Vienne représente la forte majorité des touristes. Ceci montre que les touristes venant sur le Pays loudunais sont des personnes provenant du même département.

CARTE 37 : PROVENANCE REGIONALE DES VISITEURS DE L'OFFICE DE TOURISME DE LOUDUN, EN 2012

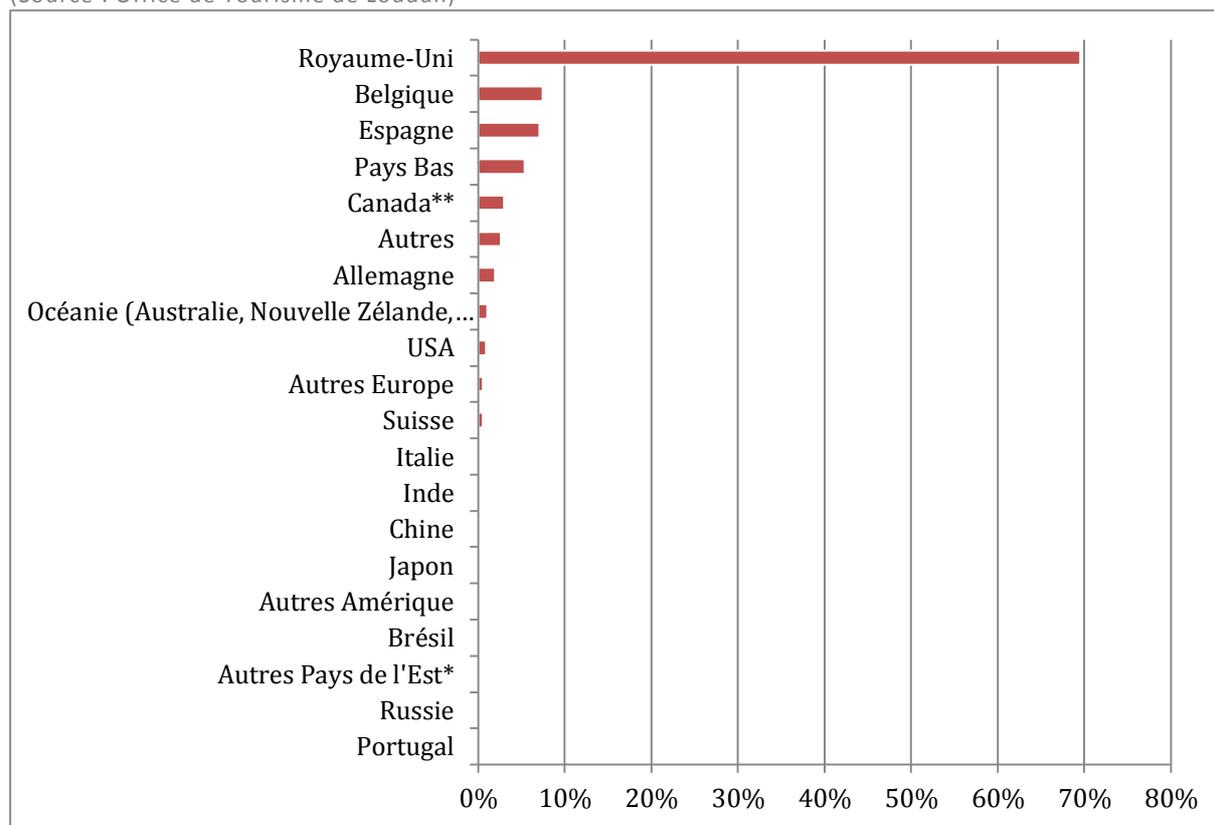


La carte ci-dessus illustre les flux touristiques du Pays loudunais. On constate bien que la majorité des touristes viennent de Poitou-Charentes et que les autres restent très faibles.

TOURISTES ETRANGERS

GRAPHIQUE 66 : PROVENANCE DES TOURISTES ETRANGERS EN 2012

(Source : Office de Tourisme de Loudun)



La clientèle étrangère la plus représentée sur le territoire, est originaire du Royaume-Uni avec 69,53 %, suivi de la Belgique avec 7,42 % et de l'Espagne avec 7,03 % puis les Pays-Bas (5,34 %) et le Canada (2,99 %).

PROVENANCE DES TOURISTES DANS LES HEBERGEMENTS DU PAYS THOUARSAIS

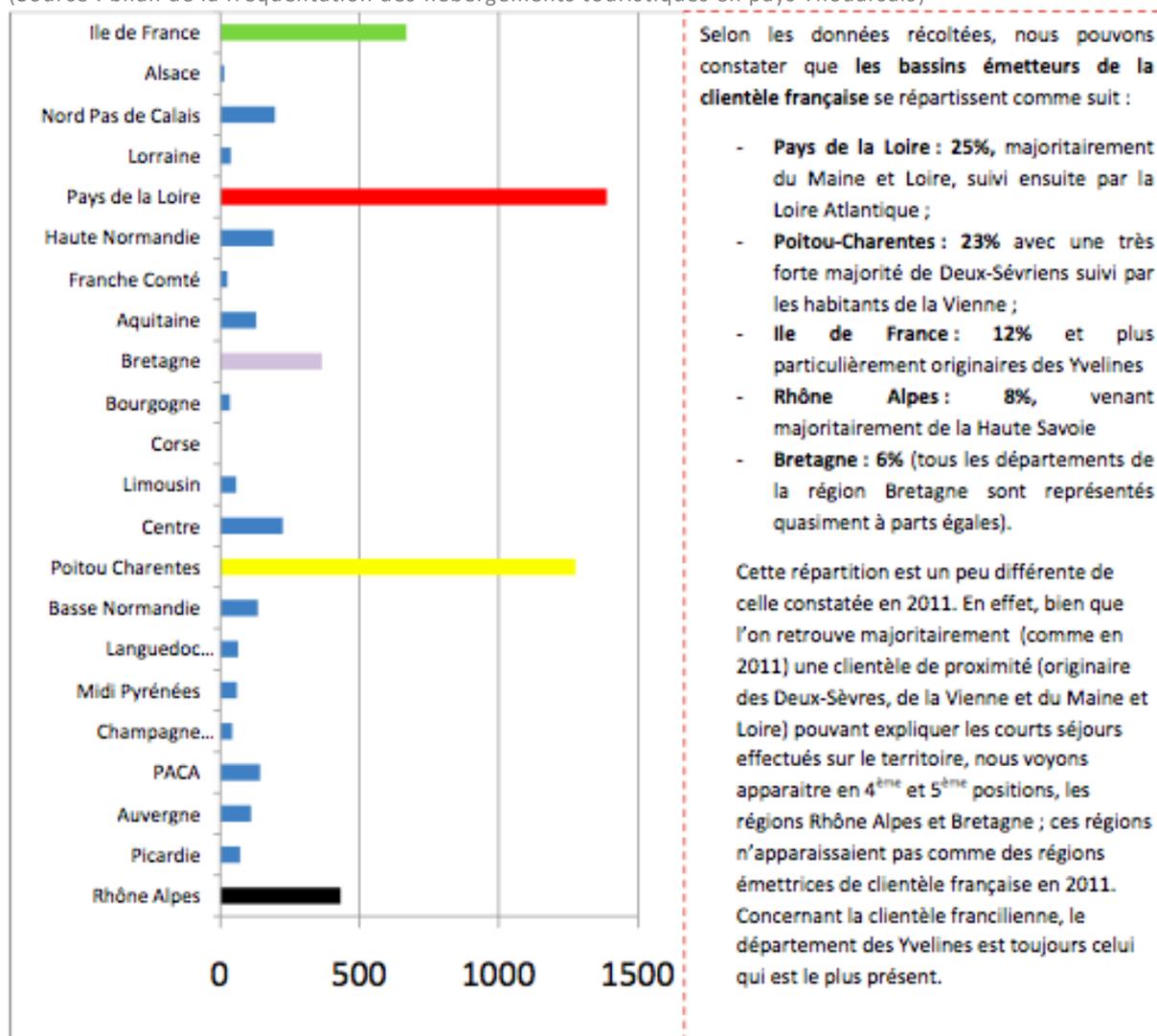
À noter

Les touristes français représentent 93 % des touristes venant sur le Pays thouarsais, les touristes étrangers, quant à eux, représentent 7 %⁵⁵.

TOURISTES FRANÇAIS

GRAPHIQUE 14 : PROVENANCE DES TOURISTES FRANÇAIS EN 2012, EXTRAIT DU BILAN DE LA FREQUENTATION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES DU THOUARSAIS

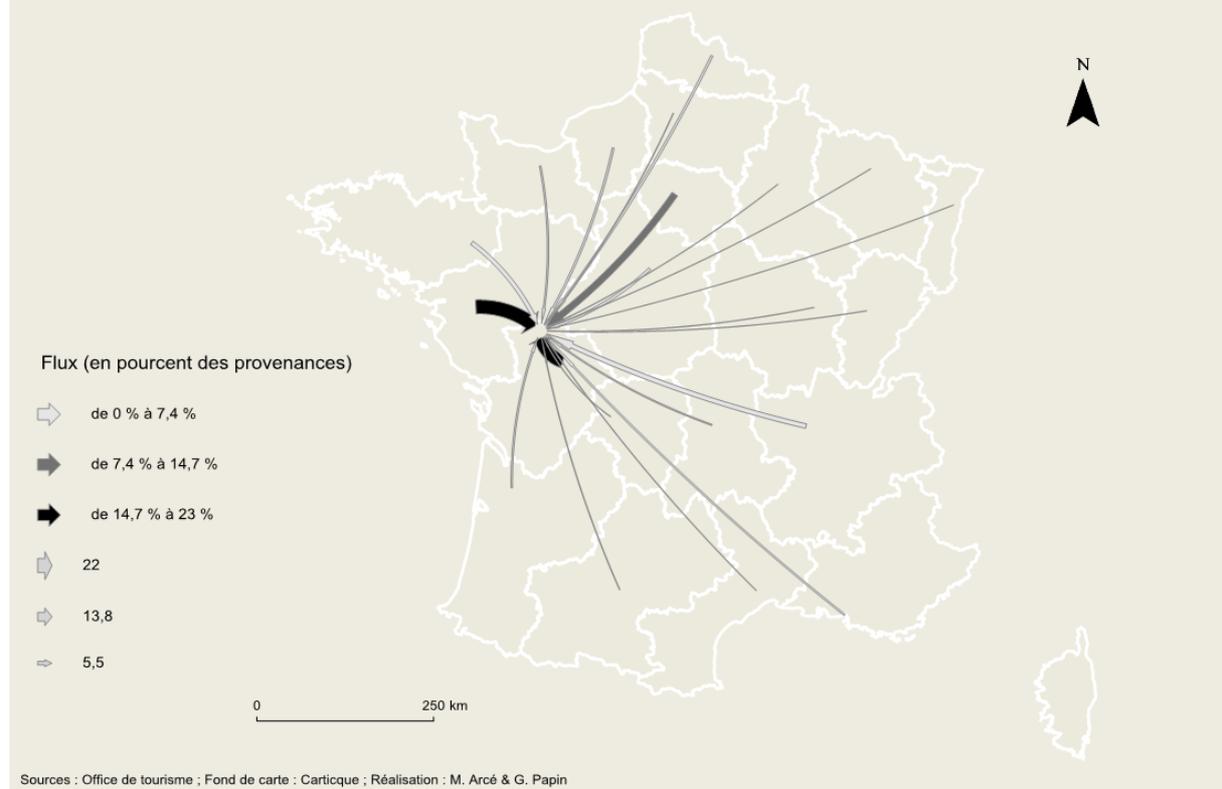
(Source : bilan de la fréquentation des hébergements touristiques en pays Thouarsais)



Nous avons ci-dessus la représentation des origines des touristes français, extrait de l'étude « Bilan de la fréquentation des hébergements touristiques – Année 2012 » réalisée par Syndicat Mixte du Thouarsais.

⁵⁵ Bilan de la fréquentation des hébergements touristiques – SM Pays Thouarsais

Provenance régionale des résidents dans les hébergements du Pays thouarsais, en 2012



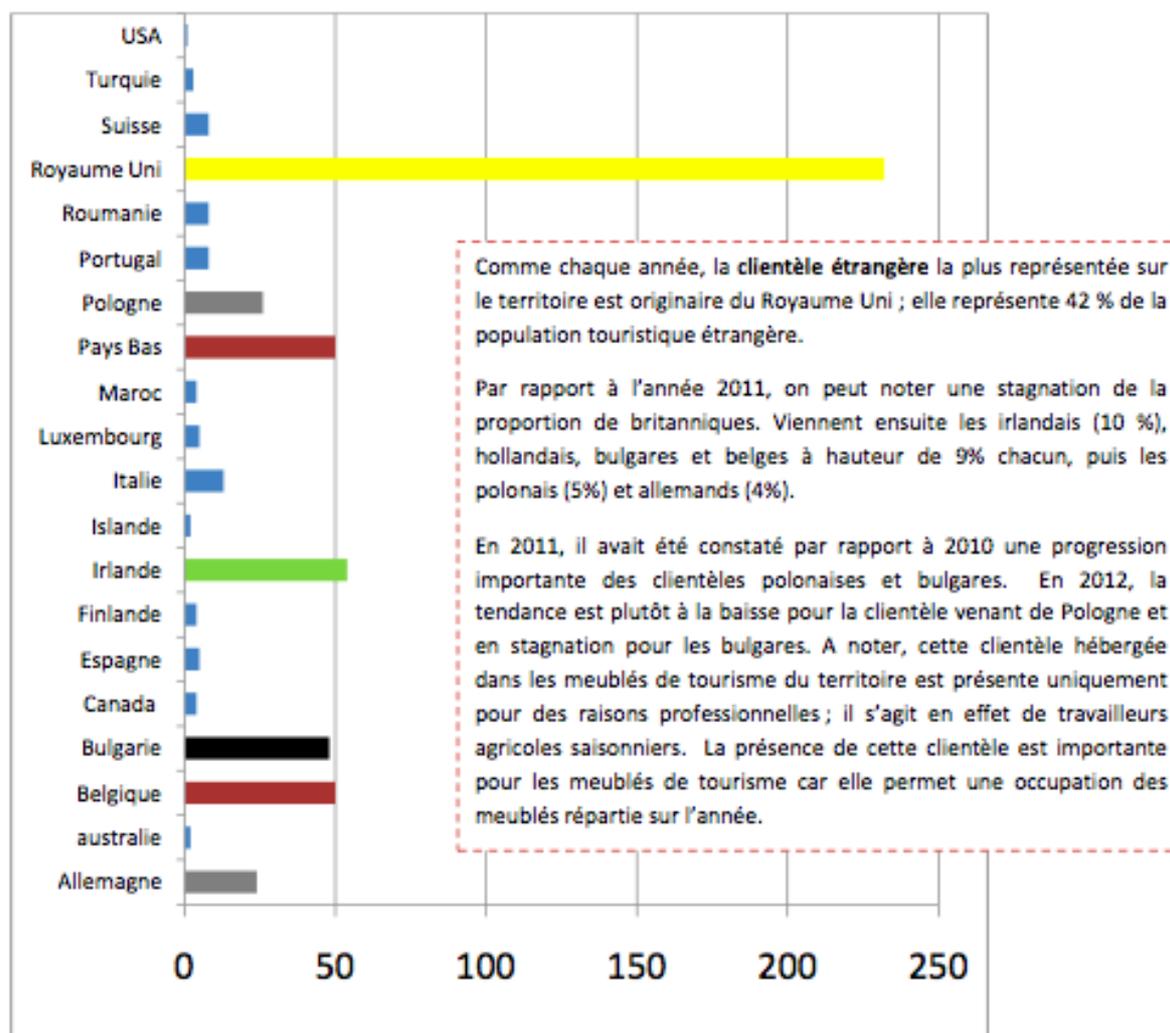
À noter

De la même manière que pour le Pays chinonais, la provenance vers les hébergements du Pays thouarsais, reste de proximité et pourtant, la région Centre montre des chiffres inférieurs à ceux de la région Rhône-Alpes et Bretagne.

TOURISTES ETRANGERS

GRAPHIQUE 15 : PROVENANCE DES TOURISTES ETRANGERS EN 2012, EXTRAIT DU BILAN DE LA FREQUENTATION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES DU THOUARSAIS

(Source : Bilan de la fréquentation des hébergements touristiques – SM Pays Thouarsais)



Nous avons ci-dessus la représentation des origines des touristes étrangers en 2012, extrait de l'étude « Bilan de la fréquentation des hébergements touristiques – Année 2012 » réalisée par le Syndicat Mixte du Thouarsais.

PROVENANCE DES TOURISTES DU PAYS SAUMUROIS

SUR LES SITES D'HEBERGEMENTS

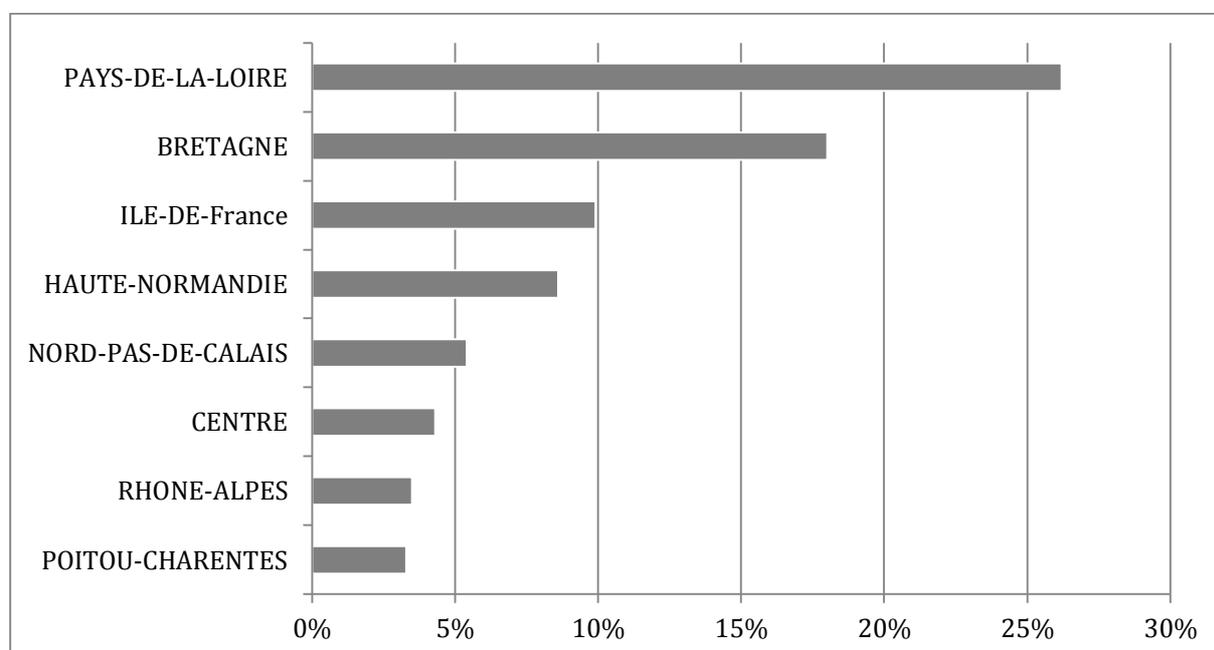
TOURISTES FRANÇAIS

- Hôtellerie de plein air :

À noter

Les touristes français représentent 33,1 % des touristes venant sur le Pays saumurois, les touristes étrangers, quant à eux, représentent 66,9 %⁵⁶.

GRAPHIQUE 67 : PROVENANCE DES TOURISTES FRANÇAIS EN HOTELLERIE DE PLEIN AIR EN 2012
(Source : Bilan statistiques 2012 – Pôle touristique international de Saumur et sa région)



Le graphique ci-dessus, représente la provenance des touristes résidant dans un camping durant leur séjour sur le Pays saumurois.

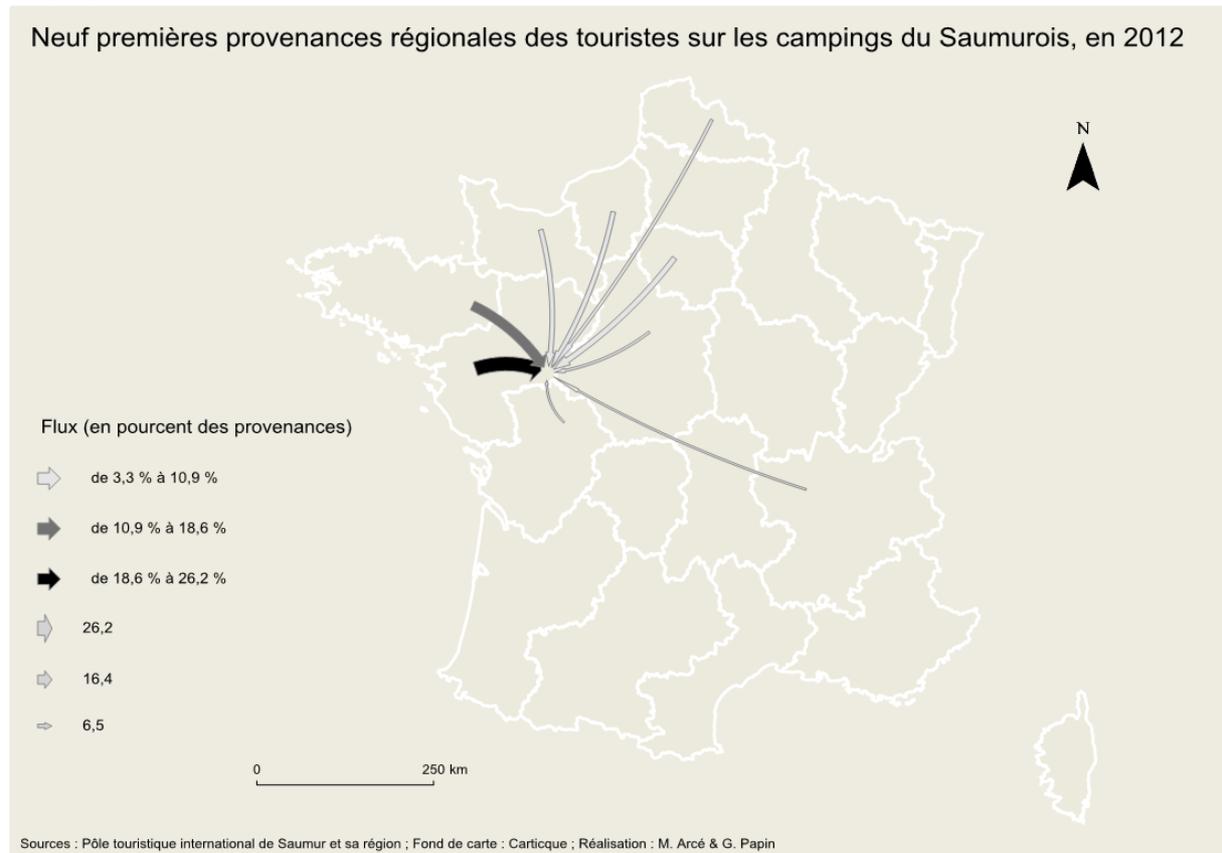
Ce graphique nous montre donc que la majorité des touristes français se répartissent comme suit :

- **Pays de la Loire**: 26,2 %.
- **Bretagne** : 18,0 %.
- **Ile-de-France** : 9,9 %.

En 4^{ème} et 5^{ème} position, on retrouve les régions Haute-Normandie (8,6 %) et Nord-Pas-de-Calais (5,4 %).

⁵⁶ Bilan statistiques 2012 – Pôle touristique international de Saumur et sa Région

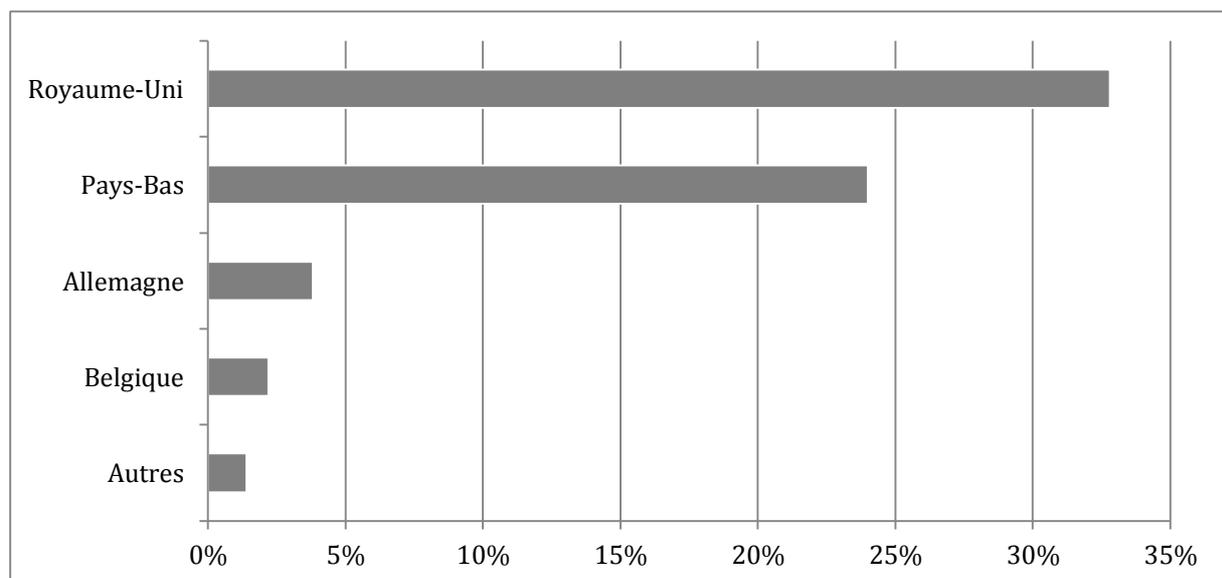
CARTE 39 : NEUF PREMIERES PROVENANCES REGIONALES DES TOURISTES SUR LES CAMPINGS DU SAUMUROIS, EN 2012



On retrouve également une clientèle de proximité, avec de très faibles chiffres concernant la région Poitou-Charentes.

TOURISTES ETRANGERS

GRAPHIQUE 68 : PROVENANCE DES TOURISTES ETRANGERS EN HOTELLERIE DE PLEIN AIR EN 2012 (Source : Bilan statistiques 2012 – Pôle Touristique International de Saumur et sa région)



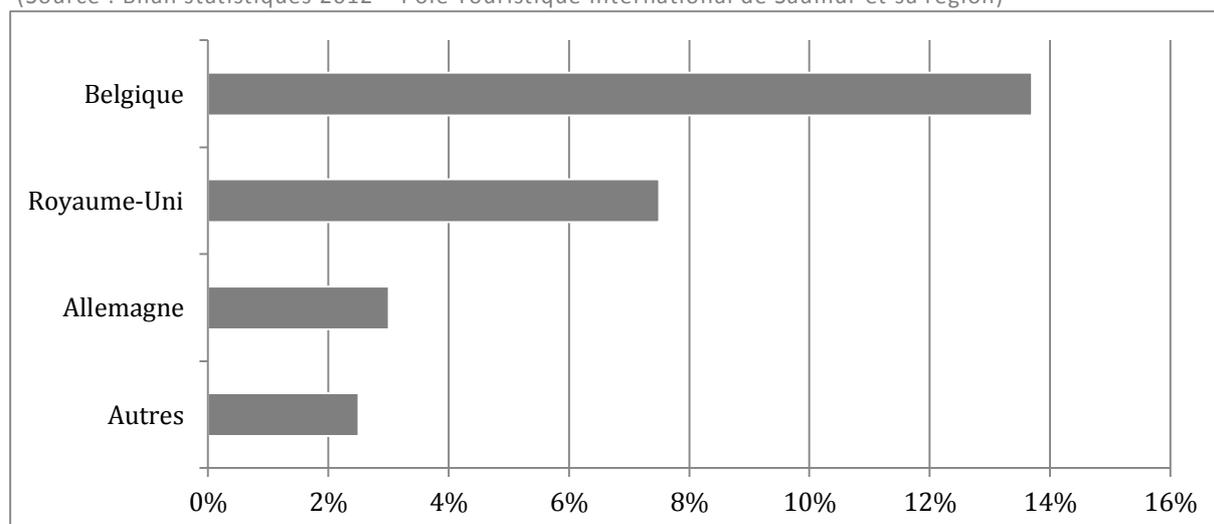
La clientèle étrangère la plus représentée sur le territoire pour les campings, est originaire de la Royaume-Uni avec 32,8%, suivi des Pays-Bas avec 24,0%. Pour l'hôtellerie de tourisme, la clientèle étrangère la plus représentée est originaire de la Belgique (13,7%) suivie de la Grande-Bretagne (7,5%).

- Hôtellerie de Tourisme :

À noter

Les touristes français représentent 72,6 % des touristes venant sur le Pays saumurois, les touristes étrangers représentent donc, 27,4 %. Nous n'avons pas les données détaillées des origines régionales des français.

GRAPHIQUE 69 : PROVENANCE DES TOURISTES ETRANGERS EN HOTELIERIE DE TOURISME EN 2012
(Source : Bilan statistiques 2012 – Pôle Touristique International de Saumur et sa région)



À noter

Nous pouvons voir une tendance flagrante entre les deux différentes sortes d'hébergements, les étrangers, en comparaison aux français, sont beaucoup plus importants à utiliser les hébergements de plein air que les hébergements de tourisme.

SUR LES SITES TOURISTIQUES

À noter

Les touristes français représentent 84,1% des touristes venant sur la Pays saumurois, les 15,9% des touristes restants, représentent les touristes étrangers.

Les chiffres sont basés sur un panel de 27 sites touristiques⁵⁷.

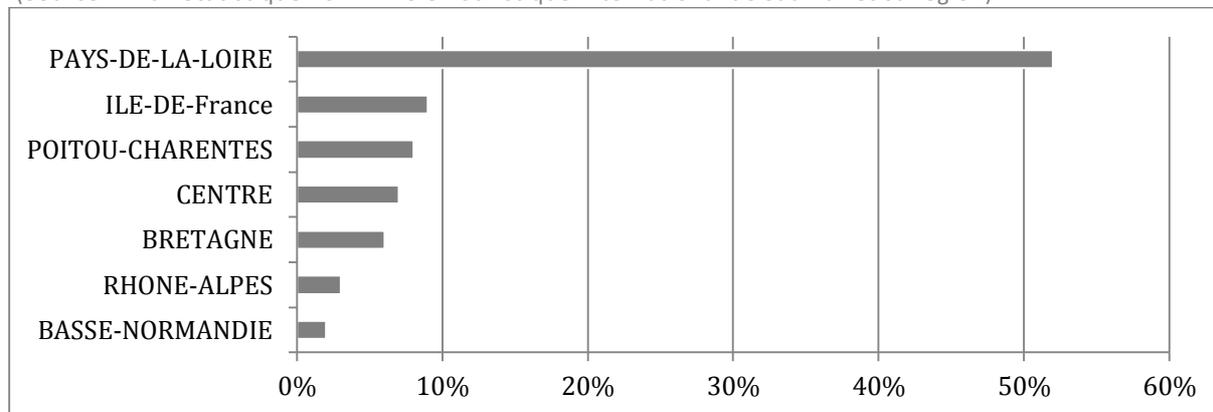
⁵⁷ Abbaye de Fontevraud, Ackerman, Atelier de la Girouette, Bouvet-Ladubay, Cadre Noir de Saumur, Caves aux Sculptures, Caves des Vignerons de Saumur, Caves de Grenelle, Château de Brézé, Château de Montreuil-Bellay, Château de Montsoreau, Château de Saumur (inclus Trésor Ducs d'Anjou), Chevalerie de Sacé, Croisières sur le Saumur-Loire, Distillerie Combier, Gratien et Meyer, Langlois-Château, Maison du parc, Maison du Vin, Musée de la Cavalerie, Musée des Blindés, Musées d'Histoire et d'Archéologie, Musée Jules Desbois, Bioparc de Doué-la-Fontaine, Savonnerie Martin de Candre, Veuve Amiot, Village troglodytique de Louresse-Rocheminier.

Ces 27 sites représentent un total de 1 032 577 visiteurs⁵⁸.

TOURISTES FRANÇAIS

GRAPHIQUE 70 : PROVENANCE DES TOURISTES FRANÇAIS EN 2012

(Source : Bilan Statistique 2012 – Pôle Touristique International de Saumur et sa région)

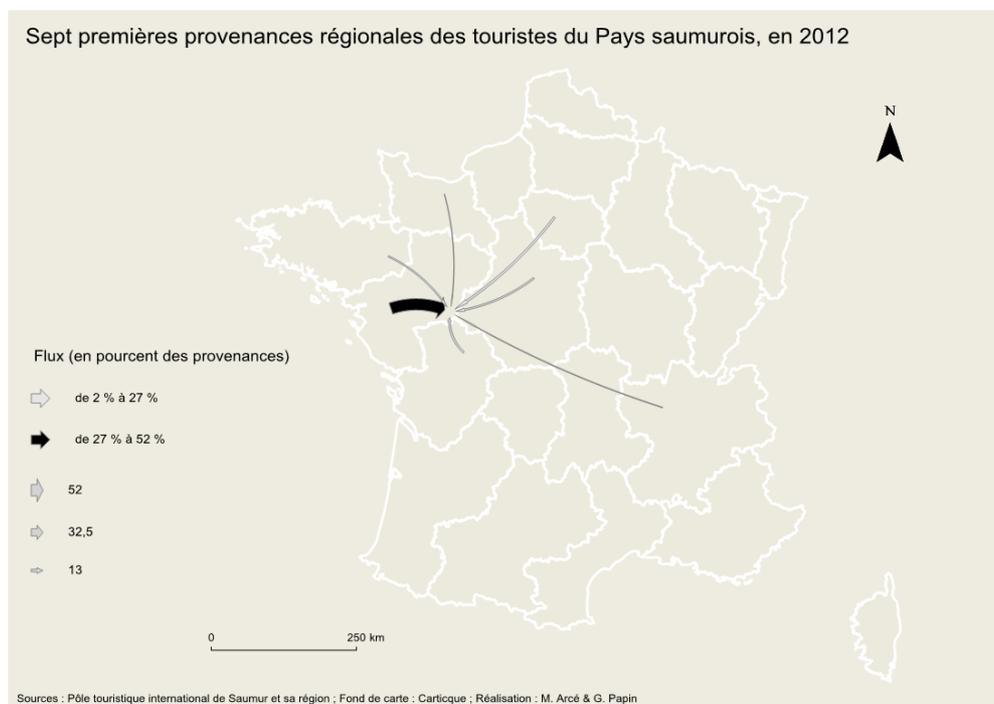


Ce graphique nous montre donc que la majorité des touristes français se répartissent comme suit :

- **Pays de la Loire** : 52%, majoritairement du Maine-et-Loire avec 79%.
- **Ile-de-France** : 9%.
- **Poitou-Charentes**: 8%, 52% de la clientèle provient des Deux-Sèvres et 33% de la Vienne.

En 4^{ème} position, on retrouve la région Centre avec 6% et 66% de la clientèle provient du département de l'Indre-et-Loire.

Carte 40 : Sept premières provenances régionales des touristes du Pays saumurois, en 2012



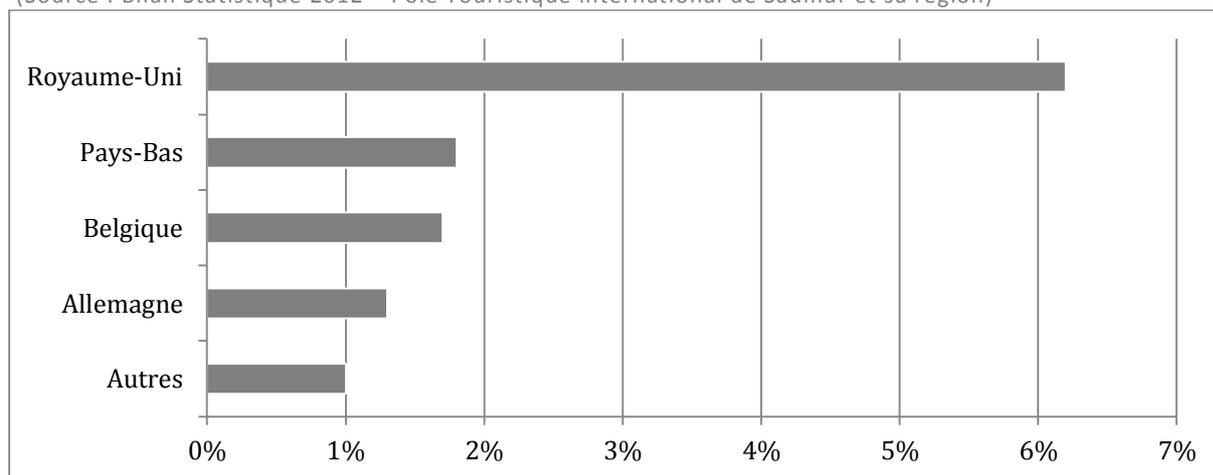
⁵⁸ Source : Bilan statistique 2012 – Pôle Touristique International de Saumur et sa région

Malgré la forte attractivité touristique de Saumur, les touristes français viennent majoritairement de la région Pays de la Loire, et faiblement, en comparaison, du reste de la France.

TOURISTES ETRANGERS

GRAPHIQUE 71 : PROVENANCE DES TOURISTES ETRANGERS DES SITES TOURISTIQUES, DANS LE PAYS SAUMUROIS EN 2012

(Source : Bilan Statistique 2012 – Pôle Touristique international de Saumur et sa région)



La clientèle étrangère la plus représentée sur le territoire, est originaire de la Grande-Bretagne avec 6,2%, suivi des Pays-Bas avec 1,8% et de la Belgique avec 1,70% puis l'Allemagne avec 1,3%. Les touristes étrangers sont peu présents en termes de fréquentations des lieux de visites.

Synthèse

Les flux touristiques restent principalement des flux provenant des régions limitrophes (Poitou Charentes, Pays de la Loire, Bretagne). En outre, hormis pour le territoire chinonais, les touristes provenant de la région Centre ne sont pas très enclins à se rendre sur le territoire d'étude.

Au niveau international, ce sont les pays saumurois et chinonais qui attirent le plus de touristes étrangers provenant principalement du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

FLUX LIÉS AUX LOISIRS

Point méthodologie

De la même manière que pour les flux touristiques, nous nous sommes intéressés aux flux liés aux loisirs. Contrairement aux flux touristiques qui concernent des personnes venant de plus ou moins loin, les flux liés aux loisirs concernent des personnes de proximité. On peut également mettre en opposition ces deux types de flux par la notion de fréquence. En effet, les déplacements induits par le tourisme sont moins fréquents que ceux liés aux loisirs. Ainsi les flux liés aux loisirs auront un impact sur des distances plus au moins courtes mais sur des fréquences beaucoup plus grandes. Ceux-ci peuvent donc jouer un rôle important dans la mobilité de notre territoire.

La meilleure manière pour connaître quantitativement ces flux, serait de référencer la provenance des personnes allant dans les lieux de loisirs tels que les piscines, les bibliothèques, les cinémas, les théâtres, les centres de loisirs etc... Malheureusement, à l'heure d'aujourd'hui, aucun document de la sorte n'existe sur notre territoire. Ainsi, nous avons seulement référencés tous les lieux destinés à du loisir sur notre territoire, pour avoir une idée des flux qu'ils pouvaient engendrer.

D'UN POINT DE VUE GENERAL

À noter

Le temps libre moyen en 2009 était de 5 heures par jour, pour les personnes résidant dans les communes de moins de 10 000 habitants⁵⁹.

La mobilité de loisirs peut être très variable selon les catégories des personnes concernées. Cette mobilité se réfère au temps libre des individus, celui-ci varie suivant le type de ménage, la tranche d'âge des personnes, la catégorie socioprofessionnelle des personnes et bien d'autres critères.⁶⁰

Cette mobilité dépend également de la place que prennent les autres mobilités de tourisme. D'après l'exemple de l'étude « La mobilité de tourisme et de loisirs des Français face au développement durable », « Les personnes avec une mobilité touristique très forte pourraient ne pas avoir beaucoup de temps à consacrer aux loisirs à proximité de la maison. »⁶¹

À noter

Si l'on prend l'exemple du temps libre moyen selon la catégorie professionnelle des personnes, on s'aperçoit que les retraités sont la catégorie qui bénéficie du plus de temps libre (6h37/jour) et la catégorie « Agriculteur exploitant, artisan, commerçant ou chef d'entreprise » bénéficie du plus faible temps libre (3h21/jour)⁶².

⁵⁹ Insee, « Temps libre : Temps moyen, temps par pratiquant et taux de pratique selon la taille de l'unité urbaine de résidence », 2009 - 2010

⁶⁰ Insee, Etudes sur le temps libre, 2009 - 2010

⁶¹ J.P. CERON – G. DUBOIS, « La mobilité de tourisme et de loisirs des Français face au développement durable. Scénarios à 2050. », Mai 2006

⁶² Insee, « Temps libre : Temps moyen, temps par pratiquant et taux de pratique selon la catégorie socioprofessionnelle », 2009 - 2010

Or, le temps libre ne suffit pas à créer de la mobilité de loisirs. Cette mobilité dépend, en effet, de d'autres critères importants :

- La mobilité générale des personnes en fonction de la catégorie socioprofessionnelle, de l'âge, du revenu etc...
- Des infrastructures qui permettent de créer cette mobilité.
- Et tout simplement du type de loisirs correspondant au type de personne.

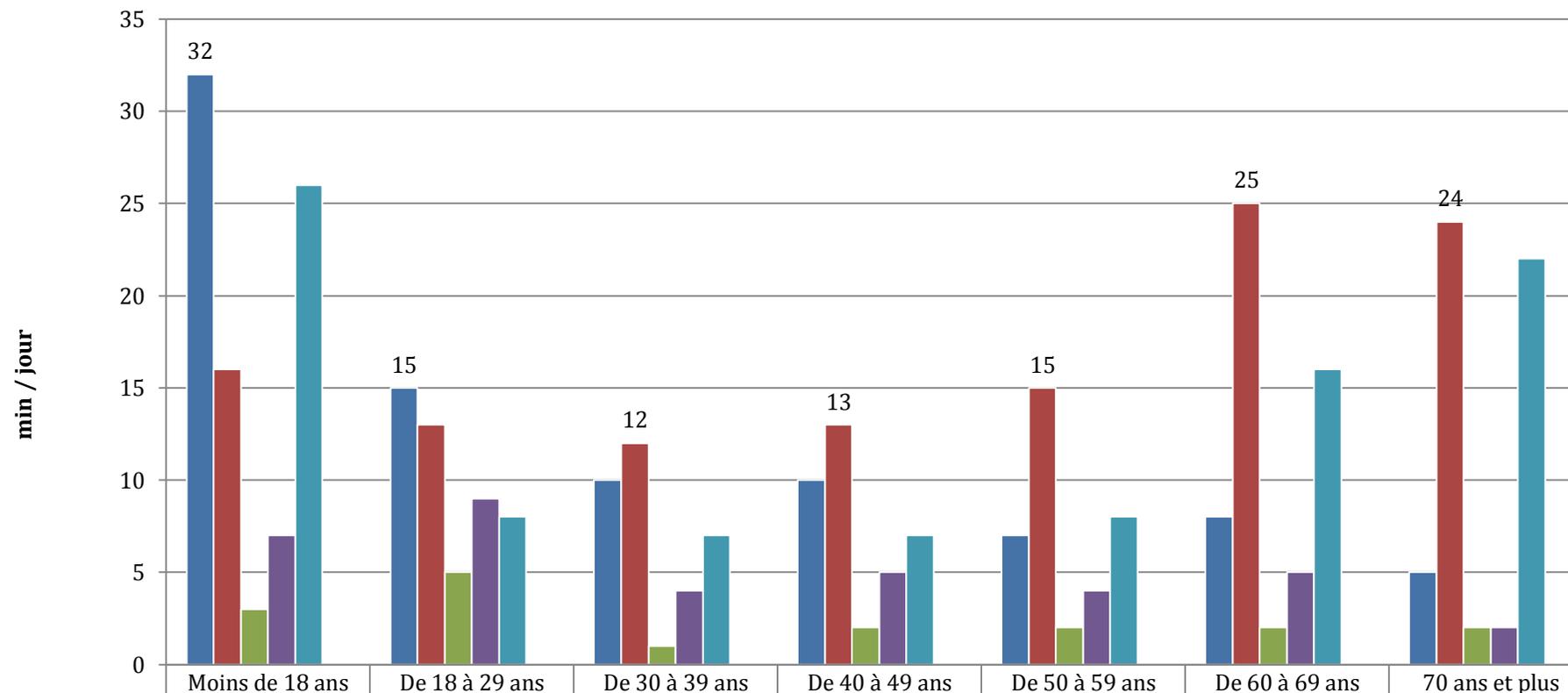
À noter

En résumé, en gardant toujours l'exemple des retraités, ils ont le temps libre le plus important, une mobilité qui tend à se réduire avec l'âge, et enfin des types de loisirs qui n'entraînent pas forcément des déplacements. Ainsi, on peut supposer que les retraités auront moins d'influence que les autres catégories au sein de la mobilité des loisirs.

Pour mieux comprendre les liens entre les différents types de loisirs et le type de personnes, nous avons fait un recensement dans le graphe ci-dessous.

GRAPHIQUE 72 : TEMPS MOYEN D'ACTIVITES DE LOISIRS EN FRANCE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR JOUR

(Source : Insee, Données sur les temps libres, 2009 – 2010)



■ Sport ■ Promenade ■ Chasse, Pêche, Cueillette ■ Spectacles ■ Jeux et Pratique de la Musique, Danse Total

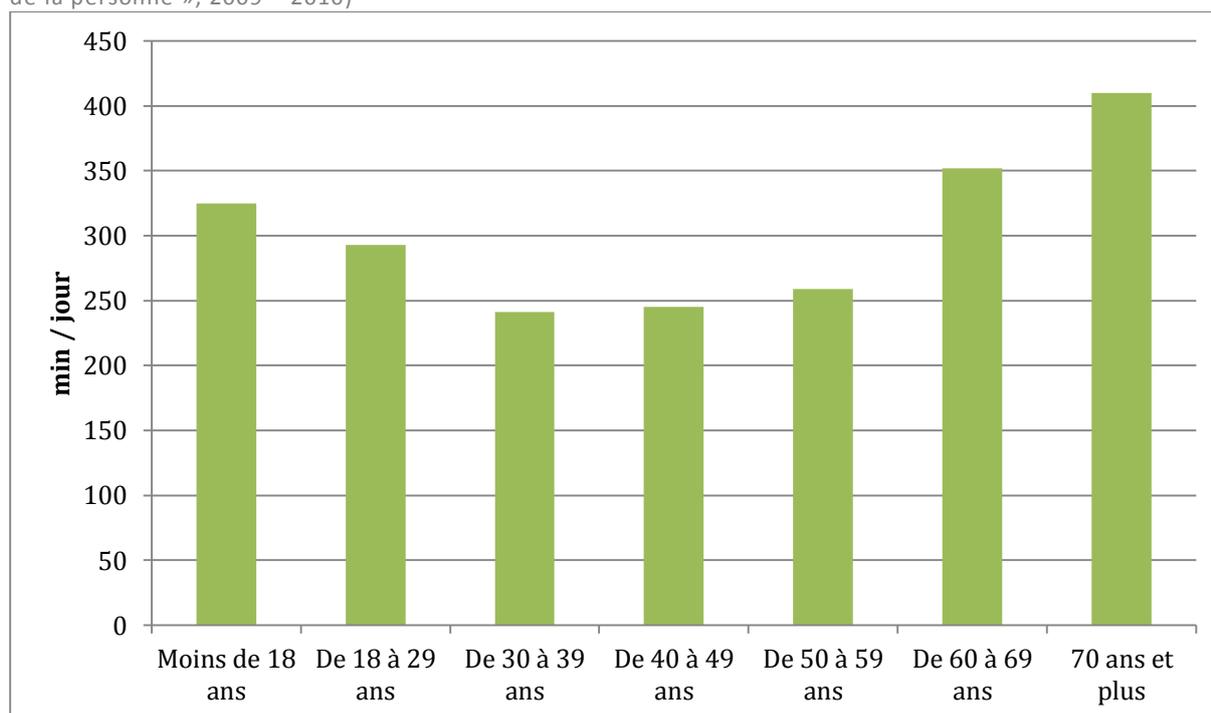
Dans le graphe ci-dessus, nous avons volontairement sélectionné les activités qui étaient susceptibles d'impliquer des déplacements. On peut donc voir, à première vue, que toutes les tranches d'âge peuvent jouer un rôle dans la mobilité des loisirs.

On retrouve également dans ce graphe, les types d'activités les plus représentés suivant les tranches d'âge. En effet, le sport est plus fortement représenté chez les moins de 18 ans et les 18 à 29 ans, ce sont des classes jeunes et qui bénéficient de plus temps libre que les classes de 30 à 59 ans. (Voir Graphique 73)

La promenade est une activité que l'on retrouve en grande quantité dans toutes les classes même si elle domine dans les classes de plus de 60 ans. En effet, c'est une activité adéquate aux personnes âgées, de plus, ce sont les personnes de plus de 60 ans qui bénéficient le plus de temps libre. (Voir Graphique 73 ci-dessous)

Enfin, les activités choisies, sont relativement bien représentées dans les classes de 30 à 59 ans mais en plus faible quantité puisque ce sont ces classes qui bénéficient de moins de temps libre. (Voir Graphique 73, ci-dessous)

GRAPHIQUE 73 : TEMPS MOYEN POUR L'ENSEMBLE DES LOISIRS PAR TRANCHE D'ÂGE EN FRANCE
(Source : Insee, « Temps libre : temps moyen, temps par pratiquant et taux de pratique selon la tranche d'âge de la personne », 2009 – 2010)



D'après l'étude nationale sur les transports réalisée par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) et via le rapport « Diagnostic Mobilité » du PNR, « les déplacements liés aux loisirs et vacances représentent 30% des distances parcourues et ont augmenté de +33%. Cette progression est plus importante que la mobilité totale, qui est de + 17%.»

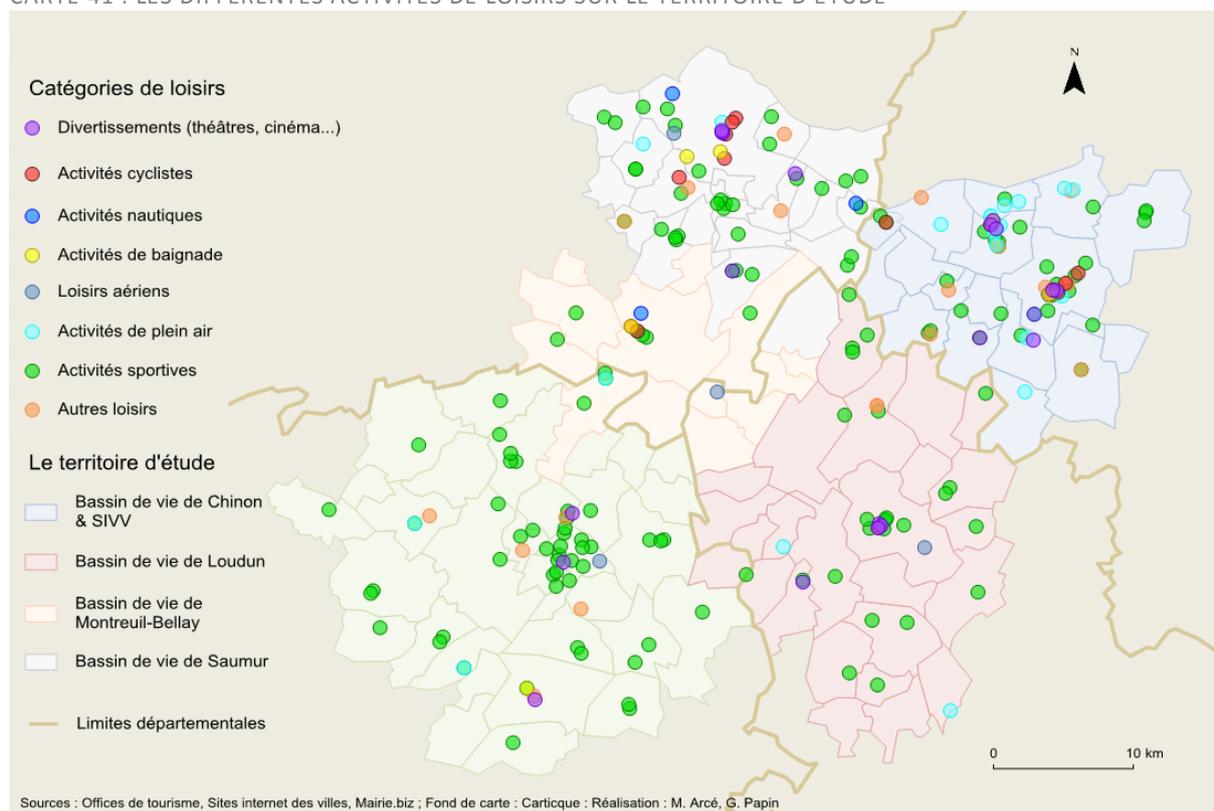
D'UN POINT DE VUE PLUS FOCALISE SUR NOTRE TERRITOIRE

À noter

Malgré la demande faite aux espaces culturels de notre territoire, nous n'avons pu obtenir aucune donnée référençant les origines des personnes venant dans les espaces de loisirs.

Nous avons tout de même référencé les activités présentes sur le territoire sur la carte ci-dessous.

CARTE 41 : LES DIFFERENTES ACTIVITES DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE



La carte ci-dessus montre une bonne répartition des activités sportives sur le territoire mais lorsque l'on regarde les autres activités, notamment culturelles, celles-ci se concentrent au centre des villes principales sauf à Saumur où cela semble mieux réparti. Les personnes habitant la périphérie des villes principales, sont dans l'obligation de prendre leur voiture dans le cas où ils veulent sortir au théâtre ou au cinéma, par exemple.

À noter

Ainsi, en croisant les données de la partie ci-dessus avec le nombre et type de populations que l'on retrouve sur le territoire, nous pouvons supposer que les flux liés aux loisirs sont tout de même importants.

Malheureusement, nous ne pouvons pas quantifier ces déplacements. Afin d'enrichir ces données, il serait intéressant de demander directement aux personnes se rendant dans les sites de loisirs, d'où elles viennent. Ce travail permettrait, comme pour les flux de mobilité touristique et autres, de réaliser une carte précise des déplacements liés aux loisirs.

Nous pouvons tout de même soulever certains points dans les territoires.

À noter

D'après l'étude du CRIJ Poitou-Charentes⁶³ de Février 2010, une des contraintes que l'on observe sur le territoire loudunais est que, l'existant est inapproprié aux besoins et aux attentes des jeunes. Ceci engendre le fait que les jeunes sont obligés de se déplacer ailleurs.

La mobilité des jeunes est un sujet complexe. En effet, les jeunes restent très dépendants des infrastructures de transports mises en place au sein des territoires, ou de leur famille, puisqu'ils n'ont souvent, soit pas l'âge de conduire ou bien pas les moyens d'acheter une voiture. Les citations que l'on retrouve dans l'étude du CRIJ, résumant très bien les problématiques des jeunes sur le territoire.

« SI T'AS PAS DE VOITURE, T'ES DANS LA MERDE. »

« NE PAS AVOIR DE MOYEN DE SE DEPLACER EQUIVAUT A ETRE "HORS SOCIETE". »

Synthèse

Les flux de loisirs répondent au diagnostic en offre de loisirs qui a été effectué auparavant. En effet, la concentration de l'offre dans les villes centres, mis à part le territoire saumurois, et chinonais (par la présence de différentes communautés de communes), oblige les personnes à se déplacer de la périphérie vers le centre pour se distraire.

De plus, l'offre actuelle en pays loudunais est souvent peu adaptée à la population jeune qui n'a de cesse de le quitter pour rejoindre les villes de Thouars et Chinon.

⁶³ « Quelle place pour les jeunes sur le territoire loudunais ? » - Diagnostic partagé CRIJ Poitou-Charentes, Février 2010.

SYNTHESE DE LA PARTIE ORIGINE DE LA MOBILITE

Notre territoire comporte une multitude de pôles générateurs de déplacements : des services, de l'emploi, des commerces, des loisirs, etc. Cependant, tous ces pôles sont classiquement concentrés dans les villes principales (Saumur, Loudun, Thouars, et Chinon) tandis que la population, elle, s'installe de plus en plus en périphérie, délaissant les centres villes (comme nous le montrait la partie Logement, les prix de l'immobilier augmentent en périphérie et chutent au centre).

Cette concentration des activités, et cet éparpillement de la population créent inévitablement des flux périphérie – ville-centre qui ne sont pas accompagnés par une offre de transport adéquat.

De plus, il existe quelques flux entre les villes principales (assez conséquents entre Saumur et Thouars), mais ils sont plus faibles comparativement aux flux précédemment cités.

Pour finir, que ce soit pour l'emploi, les loisirs, les achats, ce sont souvent les mêmes catégories sociales qui sont le plus touchées, c'est-à-dire, les retraités, les jeunes et les catégories socioprofessionnelles à faibles revenus.

En effet, car le problème n'est pas tant qu'il faut se déplacer que d'avoir les moyens de le faire, sachant que la quasi-totalité des déplacements se fait avec la voiture, la plupart des personnes correspondant aux critères énoncés ci-dessus risquent de plus en plus l'exclusion sociale.